

HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL

Jeunes en difficulté d'insertion, entre autonomie et dépendance familiale

Travail de Bachelor effectué dans le cadre de la formation à la Haute
École de Travail Social Genève

Brechbühl Boris PT11 Éducateur social

Le jury d'évaluation finale :

M. Huber Andreas : directeur

M. Beuret Benoît : expert

Mme Volluz Diane : experte

Genève, juillet 2017

Remerciements

Je remercie les parents qui m'ont accueilli généreusement, m'ont donné leur temps, leur confiance et leur sincérité.

Je remercie mon directeur de mémoire, M. Andreas Huber, pour ses conseils avisés, sa disponibilité et ses encouragements.

Je remercie également mes collègues de travail qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre tout au long de ce travail.

Finalement, je remercie ma famille, mes amis, qui de loin ou de près, se sont toujours intéressés à l'avancée de mon mémoire et à son échéance.

« Ce travail a été réalisé dans le cadre d'un travail de bachelor pour l'obtention de 15 crédits ECTS. Le contenu et les opinions émises dans ce travail n'engagent que l'auteur. La responsabilité de l'école se limite à la définition et au contrôle de l'atteinte des objectifs pédagogiques relatifs aux travaux de bachelor ».

Résumé

Ce mémoire traite des effets sur le rôle parental que peuvent engendrer dans les familles les difficultés que rencontrent les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle. Il se base sur la question du rôle joué par les parents pour accompagner les jeunes adultes à gagner leur indépendance et acquérir les codes sociaux utiles à leur intégration sociale.

Pour mieux comprendre les enjeux du passage à l'âge adulte des jeunes au sein des familles, nous étudierons les influences culturelles et politiques de différents pays au niveau européen sur les pratiques éducatives des parents.

En interrogeant les parents sur leur vision du contexte économique et leur manière d'appréhender la cohabitation, je souhaite découvrir les différentes stratégies éducatives qui sont pratiquées au sein des familles pour soutenir les jeunes dans cette situation d'incertitude à trouver une voie professionnelle. Nous chercherons à mieux comprendre les ressources dont disposent les familles et leurs besoins pour soutenir les jeunes dans leurs difficultés d'insertion professionnelle.

Mots clés : jeunes – difficultés d'insertion – rôle parental - indépendance

Table des matières

Remerciements	2
Résumé.....	3
1. Introduction	6
1.1 Population cible.....	8
1.2 Hypothèse et questions de recherche.....	8
2. Contexte de la problématique.....	9
2.1 Contexte européen	9
2.1.1. Danemark.....	10
2.1.2. Royaume-Uni	11
2.1.3. France	12
2.2.4. Espagne	12
2.2 Conclusion des différents pays	13
2.3. Contexte Suisse.....	15
2.3.1 Marché du travail	15
2.3.2 Politique d'État	17
2.4. Conclusion contexte.....	19
3. Cadre théorique.....	22
3.1. Transmission intergénérationnelle.....	22
3.2. Perception des jeunes face au travail.....	24
3.3. Relation parent(s) - jeune.....	26
3.4. Les stratégies familiales	27
3.4.1. Styles éducatifs	28
3.4.2. Objectifs éducatifs	29
3.4.3 Les techniques d'influence éducatives	29
3.5. Cohabitation autonomie et indépendance	30
3.6 Conclusion théorie	33
4. Méthodologie.....	34
4.1 Champ d'investigation.....	34
4.2 Démarches des entretiens	34
4.3 Le type de recherche et les outils.....	35
4.4 Méthode d'analyse.....	35
4.5 Éthique de la recherche	36
5. Analyse	37
5.1 Valeurs et croyances parentales	38
5.1.1 Valeurs et objectifs éducatifs	40

5.2 Relation des parents avec les intervenants extérieurs.....	44
5.2.1 Collaboration avec les institutions scolaires et professionnelles	44
5.2.2 Perception des parents vis-à-vis des institutions scolaires et professionnelles	45
5.3 Réseau social et professionnel	47
5.4 Le rôle de « passeur »	48
5.5 La cohabitation	49
5.5.1 Rôle parental et stratégies éducatives	49
5.5.2 Soutien affectif et distance relationnelle.....	51
5.5.3 Adaptations et évolutions des stratégies parentales	53
6. Conclusion	55
6.1 Limites de l'étude	56
7. Références bibliographiques	58
8. Annexes	60
8.1 Questions d'entretien	60
8.2 Page d'information aux parents.....	61
8.3 Fiche de consentement éclairé	62

1. Introduction

Dans le contexte actuel de la mondialisation, la solidarité tend à se redéfinir au niveau de la société. Jusque dans les années 80, les évolutions du marché économique ont permis d'augmenter la sécurité sociale. À cette époque, les progrès économiques servaient les progrès sociaux et vice-versa. L'accumulation des richesses permettait de redistribuer une partie en faveur du social. La solidarité se nourrissait alors de la relation de profit entre l'économie et le social.

À partir des années 90, la stabilisation des marchés et la mondialisation ont entraîné des changements socio-économiques et une réadaptation forcée des relations entre l'État, l'économie et l'individu. L'éclatement des frontières et l'évolution du marché ont engendré un délitement des anciennes valeurs et normes qui régissaient la société de l'époque. L'optimisation des capitaux pour en tirer un maximum de bénéfice a séparé le rapport entre l'économie et le social. La croissance économique actuelle ne va donc plus de pair avec les progrès du social.

Parmi les changements qui opèrent dans notre société actuelle, nous distinguons le vieillissement de la population qui génère plus de personnes dépendantes, les formes familiales qui se sont diversifiées (plus de divorces, monoparentalité, famille recomposée), la variation des trajectoires individuelles (changement de métier, formation tardive), la pression psychologique au travail qui se fait plus forte ou l'accession des femmes au marché de l'emploi. Ces évolutions ont modifié les anciens équilibres entre l'individu et la société. La cohésion sociale est devenue le principal enjeu de l'adaptation de la société face à son évolution actuelle. Ces différents changements ont créé de nouveaux risques dont le sujet qui nous intéresse plus particulièrement dans le présent mémoire, à propos des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi pour les jeunes adultes.

Les politiques sociales ont dû évoluer pour faire face à l'augmentation de la pluralité des risques qui touchent désormais les individus. Les effets de l'idéologie néolibérale ont influencé les actions de l'État dans un processus d'optimisation des dépenses sociales. Selon Paugam (2007, p.107), les politiques d'État qui tendent à responsabiliser les individus qui ont besoin d'aide ne peuvent se faire sans la considération de leur capital social. Paugam (2007, p.107) souligne que pour qu'il y ait une réelle égalité des chances, il est nécessaire de « rendre capables » les individus à saisir les opportunités de s'insérer dans la société. Il ne suffit pas de prôner la liberté de choix et la responsabilisation face aux événements de la vie des personnes. Cela aurait pour effet de rendre responsables de leur sort les individus n'ayant pas les capacités pour saisir les opportunités, les renvoyant alors à des stratégies individualistes. Le civisme de chacun s'en trouverait alors diminué et par la même occasion, renforcerait « *l'inflation d'une demande qui s'autorise du droit en soi* » (Paugam, 2007, p.108).

C'est donc en reprenant cette idée de considérer le capital social des individus au sein de l'action sociale que je souhaite m'intéresser au milieu familial des jeunes en difficulté d'insertion. Il me semble intéressant dans le contexte sociétal actuel de comprendre comment au sein du laboratoire communautaire que représente la famille, les pratiques éducatives des parents s'articulent entre les notions de civisme et d'individualisme pour permettre aux jeunes d'accéder à un statut d'adulte autonome.

« *Agir comme un parent, c'est sans cesse faire des choix, établir des priorités, et chacun le fait selon ses convictions, ses valeurs et ses moyens* » (Paugam, 2007, p.164). Mon travail auprès de jeunes en difficulté d'insertion m'a fait percevoir une réalité d'ensemble à considérer pour les accompagner dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle. Nous sommes dans une logique de compétences et d'aptitudes à renforcer en lien avec les exigences du marché du travail. À ce stade de la vie, le rôle éducatif des parents envers leurs jeunes adultes conserve une influence centrale dans le parcours professionnel de ces derniers. La perception que les jeunes peuvent avoir du monde du travail est transmise en grande partie par leurs parents. Les stratégies et fonctionnements familiaux constituent des facteurs importants dans l'apprentissage des jeunes des compétences nécessaires à leur adaptation aux normes et aux règles inhérentes à l'entrée dans la vie adulte. Cependant, à l'heure actuelle, les changements économiques et sociaux semblent compliquer l'apprentissage de socialisation des nouvelles générations. Là où, auparavant, les enfants reproduisaient les modèles parentaux, certaines logiques éducatives peuvent se trouver en porte-à-faux avec les nouvelles exigences du marché et des institutions.

Les jeunes doivent composer avec les valeurs parentales et les idéologies sociétales, pour construire leur propre identité. Malgré le fait qu'ils souhaitent se considérer comme des personnes à part entière, autonomes et indépendantes, ils doivent s'adapter à une réalité actuelle complexe. En particulier, lorsque les portes de l'indépendance leur sont bloquées par des difficultés à s'insérer professionnellement. L'accession au marché du travail constitue dans notre société occidentale, un facteur essentiel à la construction identitaire des individus : « *On ne peut que prendre au sérieux la possibilité d'inscrire le rapport au travail comme médiateur dans la construction de la santé et, à ce titre, comme moyen extrêmement puissant de conjurer l'angoisse, le ressentiment et la violence qui sont les contreparties ordinaires de la souffrance identitaire* » (Jouan & Laugier, 2009).

Dans mon travail au quotidien avec les jeunes et leur famille, je perçois à quel point l'entrée dans la vie adulte et les échéances qui en découlent, génèrent sur des situations parfois déjà compliquées, des pressions supplémentaires sur le rôle éducatif des parents. Je souhaite donc me pencher davantage sur le vécu des parents et la perception qu'ils ont de leur rôle éducatif auprès de leur jeune qui vit des difficultés d'insertion professionnelle.

Pour mieux comprendre les différents facteurs sociaux et politiques qui influent sur les milieux familiaux, j'aborderais l'étude de Van de Velde (2008) qui traite de l'évolution des pratiques éducatives parent(s) - jeune adulte en fonction des différences de contexte sociopolitiques de plusieurs pays européens. Elle me permettra de faire des liens avec la situation en Suisse qui bien que différente de ses voisins, partage certains aspects socioculturels.

Pour affiner mon analyse des entretiens, je m'appuierai sur l'étude de Kellerhals et Montandon (1991), qui concerne les différentes stratégies éducatives des familles et de leur mode de fonctionnement avec l'environnement social. En interrogeant les parents, je souhaite donc m'intéresser plus précisément aux répercussions que peuvent avoir les difficultés d'insertion professionnelle sur leurs pratiques éducatives. L'intérêt de ce panorama est d'accéder à une meilleure compréhension des points de tensions pouvant se créer dans la relation des jeunes avec leurs parents au sujet du parcours professionnel des premiers.

1.1 Population cible

« La catégorie “Jeunes en rupture” regroupe donc toutes les personnes qui présentent l'ensemble des caractéristiques suivantes :

- ayant dépassé l'âge légal de la scolarité obligatoire (15 ans révolus) ;
- n'ayant pas plus de 25 ans ;
- n'étant plus scolarisés ;
- n'étant pas en formation professionnelle (apprentissage ou formation initiale) — étant sans emploi » (Felder, 2011, p. 5).

La population de cette étude concerne donc les familles des jeunes de 15 à 25 ans en difficulté d'insertion. Les jeunes qui ne trouvent pas d'apprentissage après l'école, qui ont mis un terme à un apprentissage ou qui sont dans une mesure d'insertion professionnelle.

1.2 Hypothèse et questions de recherche

Mon hypothèse de départ est que la situation de difficulté d'insertion vécue par les jeunes a des répercussions sur les relations parent(s) - jeune. La majorité des jeunes adultes vivant encore chez leurs parents au sortir de l'école obligatoire, la cohabitation génère inévitablement des interactions. Le passage des jeunes d'un statut d'enfant à un statut de jeunes adultes en devenir marque une étape importante dans les relations familiales et de manière accentuée lorsque les jeunes rencontrent des difficultés à entrer dans un parcours d'insertion professionnelle normée.

Pour mieux décrypter les incidences sur les relations familiales et le rôle éducatif tenu par les parents, je souhaite développer différents aspects de mon postulat de départ :

Quelles sont les répercussions sur leurs pratiques éducatives ?

Pendant l'enfance, les parents se basent sur certaines pratiques éducatives qui peuvent être remises en question par la suite face à une situation d'échec rencontrée par leur enfant.

En fonction de leurs croyances et valeurs, de leurs perceptions de la société actuelle et de la situation vécue par les jeunes, comment les parents adaptent, modifient ou renforcent-ils leurs interventions ?

Quel est le rôle joué par les parents pour accompagner les jeunes dans cette situation ?

Il convient de traiter des effets sur la relation et les réactions que cela suscite chez les parents. Quelles ressources peuvent-ils mettre en place, quelles limites rencontrent-ils vis-à-vis de leur rôle éducatif et de quelle manière interviennent-ils ?

2. Contexte de la problématique

Le sujet de mon mémoire ne touche pas spécifiquement un seul sujet. Mais tend plutôt à définir les conséquences d'une situation (les jeunes en difficulté d'insertion) sur un « agir » éducatif (les pratiques éducatives des parents). Pour mieux aborder ce processus, il convient à mon sens d'étudier à un niveau macrosociologique les composants situationnels de l'insertion professionnelle des jeunes et les jeux d'influence qui modèlent les pratiques éducatives des parents. Nous le verrons en abordant le cadre théorique, les parents ont un rôle de médiation entre la réalité qu'ils perçoivent de la société en tant qu'adulte et celle des jeunes en construction. De cette médiation dépendra alors l'apprentissage de l'autonomie par les jeunes au sein du milieu familial, caractéristique essentielle à l'accession à une identité reconnue par la société.

Dans un premier temps, il s'agit de distinguer les principaux acteurs qui influencent les réalités vécues par les parents et par les jeunes :

- Les influences culturelles qui façonnent la notion de solidarité familiale dans notre société actuelle.
- Les différentes formes et la nature des politiques sociales.
- Le marché du travail et ses évolutions.

En abordant ces trois domaines, je souhaite dresser un tableau des réalités actuelles qui peuvent influencer les pratiques éducatives des parents envers les jeunes adultes. Paugam (2007, p. 242) reconnaît une certaine convergence dans l'évolution des systèmes de valeurs au niveau Européen : « *la famille, d'un ensemble de droits et devoirs collectifs, devient plus, dans une conception dite postmatérialiste, un environnement des droits individuels et de l'autonomie personnelle* ». Il nuance cependant cette thèse par la variation des politiques sociales entre les pays « *façonnées par la culture, mais également par la construction institutionnelle des différents États Providences* » (Paugam, 2007, p. 244). Nous découvrirons à travers l'étude de Van de Velde (2008) ces variations d'influence sur la nature des solidarités familiales en fonction des différents contextes sociopolitiques et culturels des pays européens.

Avant de se pencher sur le cadre théorique des pratiques éducatives des familles, il est donc intéressant de se pencher sur les différents champs qui constituent la société actuelle et qui modèlent le rôle de la famille en son sein. Cette approche nous permettra de comparer la situation en Suisse par rapport à d'autres contextes sociopolitiques européens.

2.1 Contexte européen

Selon Van de Velde (2008, p. 223) nous retrouvons une transversalité dans le fait que : « *chaque environnement sociétair e produit une forme de configuration sociopolitique et culturelle qui structure le passage à l'âge adulte* ». Ces différentes formes de passage à l'âge adulte dans les pays européens me permettront de mieux comprendre et nourrir mon analyse des réalités vécues par les parents interrogés. Je pense en effet retrouver dans mes échanges avec les parents, des liens entre les différentes pensées européennes et leurs perceptions de la situation vécue par les jeunes. La Suisse étant à mon avis, un mélange de ces différents courants d'idées qui peuvent influencer la vision des parents sur le devenir de leurs enfants.

Cela me permettra de saisir davantage l'influence sur le rôle parental du triangle culture, État et marché économique dans le contexte de la Suisse. Nous allons donc aborder ci-dessous les quatre formes de contexte sociopolitique identifiées par Van de Velde qui structurent l'entrée des jeunes dans la vie active en Europe.

2.1.1. Danemark

Nous retrouvons à travers le Danemark, les sociétés du nord de l'Europe influencées par une politique sociale-démocrate. Dans ce pays, l'État favorise l'indépendance des jeunes vis-à-vis de leurs parents en versant différentes aides de nature directe et universelle. Par exemple, nous trouvons des aides pour les étudiants sous forme de bourse et d'aide au logement, ainsi qu'un revenu minimum à partir de 18 ans. Les aides sont subsidiaires au revenu des jeunes et non à celui de la famille (Van De Velde, 2008, p. 52). Les prestations étatiques sont élevées et ciblent l'indépendance des jeunes adultes (les plus élevées au niveau européen).

Cette forme d'aide prend sa source dans une norme sociétale véhiculée par les racines culturelles. En effet, la culture du nord privilégie l'indépendance des jeunes adultes en se basant sur un mode relationnel d'égalité entre les individus au sein de la famille. La différence parent-enfant est moins perceptible dans les relations familiales du fait que les enfants sont reconnus comme un membre à part entière. La culture danoise favorise la logique du lien et la solidarité affective dans les relations intrafamiliales (Van De Velde, 2008, p. 32).

Dans ce même esprit, le marché de l'emploi au Danemark est relativement peu discriminant (Van De Velde, 2008, p. 58) et propose des petits jobs ou des postes sans qualifications accessibles aux jeunes sans expérience. Ainsi les jeunes adultes ont la possibilité de subvenir à leurs besoins en ayant plus facilement accès à un travail rémunéré dès leur majorité. Les entreprises sont également impliquées dans la formation, ce qui facilite l'accès au marché pour les plus jeunes et influence directement le taux d'activité élevé des 18-29 ans (Van De Velde, 2008, p. 54).

Le contexte danois comprend donc un marché de l'emploi impliqué et peu discriminant, un état social fort au niveau des individus et un contexte familial favorisant un rapport égalitaire axé sur le lien affectif. Ces conditions permettent aux jeunes Danois de considérer l'entrée dans la vie active comme un « ego-trip » (Van De Velde, 2008, p. 38), une phase d'expérimentation pour construire son identité.

La forte politique sociale (État providence social-démocrate) au Danemark, de par sa forme directe et universelle, contribue donc à favoriser l'indépendance des jeunes vis-à-vis de leur famille. Les aides financières permettent aux jeunes Danois d'adopter un parcours non linéaire jalonné d'expériences diverses : travail temporaire, petits jobs, voyages, retour aux études. Le marché du travail non discriminant contribue à renforcer cette mobilité (Van De Velde, 2008, p. 47). Contrairement à d'autres pays, la mobilité n'est alors pas seulement l'apanage d'une certaine classe sociale, mais se retrouve de manière plus transversale dans les différentes couches sociales.

Le fait de pouvoir reprendre des études tardivement grâce aux bourses d'études dispensées par l'État permet de diminuer l'enjeu du premier choix de formation. La possibilité de changer en cours de route de métier par une autre formation entre 20 et 30 ans renforce la vision d'un futur professionnel plus confiant qui laisse une part plus large à l'expérimentation vers un statut d'adulte (Van De Velde, 2008, p. 47). L'étude de Van de Velde (2008, p. 50) observe que la perception de l'âge adulte chez les jeunes Danois se situe davantage à l'âge « frontière » des 30 ans que par l'obtention d'un statut professionnel. L'expérience de vie et la

maturité sont les principaux critères du passage à l'âge adulte. Ce qui laisse aux jeunes une place importante à l'expérimentation pour construire leur identité d'adulte.

Le partage du soutien entre l'État et la famille se fait donc de manière complémentaire. La famille est responsable d'éduquer les jeunes de manière confiante en privilégiant le lien affectif pour les rendre autonomes. L'État complète le rôle de soutien au niveau de l'indépendance matérielle. La norme culturelle d'individualisme et d'égalité s'harmonise ainsi entre les différents acteurs.

2.1.2. Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la norme est de partir rapidement du foyer familial en accédant à l'indépendance financière pour acquérir ainsi le statut d'adulte. Le système fortement libéral du pays contribue à une norme méritocratique valorisant le travail pour accéder à un statut reconnu par la société (Van De Velde, 2008, p. 64). Cela implique pour les jeunes de trouver rapidement une voie qui les amènera sur le marché de l'emploi. Contrairement au Danemark, cette urgence impose une logique de parcours plus linéaire, des études vers le marché du travail.

Les études constituent souvent un premier envol pour les jeunes Britanniques leur permettant de sortir du cercle familial et vivre leurs propres expériences loin du regard parental. Le temps d'expérimentation et de développement de soi se fait sur une période plus courte par rapport au Danemark. Cet espace d'expérimentation est souvent dévolu à la période des études. La perception de l'âge adulte se situe davantage aux alentours de 24 ans, seuil qu'il est alors difficile de dépasser sans avoir acquis son indépendance matérielle.

Cependant, la politique sociale du pays contribue faiblement à l'indépendance financière des jeunes étudiants. L'apport financier de l'État (bourse et aide au logement) est faible et repose essentiellement sur les étudiants et leur famille. L'accès aux études tend à devenir le privilège des milieux les plus aisés. Les jeunes issus de milieux plus modestes s'orientent sur des formations plus courtes et moins onéreuses ou directement sur le marché du travail dans des emplois dévalorisés. Nous retrouvons donc une contradiction entre la faible politique sociale du pays et la norme d'émancipation précoce. Cette contradiction peut créer un sentiment de culpabilité des jeunes envers la charge financière qu'ils constituent pour leurs parents, les poussant à trouver un emploi le plus rapidement possible.

Au niveau de la famille, on trouve une relation hiérarchisée, l'égalité du rapport avec les parents se mérite. La culture familiale est plus individualiste et valorise les notions d'indépendance et de responsabilité individuelle (Van De Velde, 2008, p. 111). Le statut d'adulte s'acquiert essentiellement par l'indépendance financière et la décohabitation (après les études). L'économie du pays devient alors le principal acteur de l'accession au statut d'adulte et les jeunes doivent s'adapter aux exigences des employeurs. À la différence d'autres pays, les risques encourus dans le parcours professionnel sont davantage acceptés par des causes extérieures découlant directement de la santé du marché, allégeant ainsi la responsabilité individuelle.

Au Royaume-Uni, le marché économique libéral occupe donc une place prépondérante pour réguler le passage à l'âge adulte. La norme d'indépendance et le faible soutien de l'État, pousse fortement les jeunes à s'insérer professionnellement par les moyens dont ils disposent. Le marché permet cependant par la suite de gravir les échelons en valorisant l'expérience de travail des individus.

2.1.3. France

En France, la société est influencée par des normes encore plus divergentes. On trouve d'une part, l'influence de la culture catholique qui favorise la préservation des valeurs familiales traditionnelles, et d'autre part, celle d'un marché fortement corporatiste et élitiste. L'État participe de son côté aux études par des bourses liées au revenu parental et des coûts de formation plus faibles que dans d'autres pays, des allocations versées aux parents, une aide au logement universelle et un revenu minimum d'insertion (RMI) à partir de 25 ans. Les jeunes doivent alors se placer sur le marché tout en restant sous la tutelle parentale (aide financière de l'État indirecte). La forme de vie solitaire est peu valorisée, les jeunes restent plus souvent tenus de respecter le lien affectif avec la famille. L'accession au statut d'adulte s'obtient par un départ définitif et principalement en ménage (Van De Velde, 2008, pp. 122-123). En effet, l'émancipation du foyer familial est conditionnée par un filet de sécurité financière et affective qui pourra se substituer au rôle dévolu à la famille (Van De Velde, 2008, p. 126).

L'importance des études en tant qu'indice de détermination du futur professionnel donne une vision rigide des parcours professionnels, excluant le droit à l'erreur et nécessitant un maintien dans le même métier toute sa vie. Les jeunes sont donc poussés à se déterminer professionnellement de manière précoce tout en étant dans une période de recherche identitaire.

À l'inverse de la société anglaise plus encline à externaliser les causes des difficultés à s'insérer sur le marché, la norme en France de savoir se débrouiller pour s'insérer, reporte davantage la responsabilité sur les individus. La pression d'un parcours sans fautes est plus importante lorsque la réussite, comme l'échec, sont perçus de manière intrinsèque aux individus.

Pour Cécile Van De Velde, les jeunes Français sont donc soumis à une injonction paradoxale : ils doivent « se trouver » rapidement pour choisir une voie professionnelle tout en restant sous la tutelle des parents. Cette situation conduit les familles à adopter des stratégies de négociation de cohabitation (Van De Velde, 2008, p. 128). L'autonomie individuelle est négociée avec les parents en contrepartie du respect des jeunes envers certaines règles familiales traditionnelles. En retour de l'aide matérielle des parents, les jeunes Français sont redevables d'une certaine loyauté affective.

La famille conserve donc les rôles de soutien affectif et matériel, l'État contribuant d'une part aux règles du marché par un financement des formations (notion corporatiste), et d'autre part, à la culture catholique de préservation des valeurs traditionnelles familiales en laissant aux parents la décision du soutien à l'indépendance matérielle apporté aux jeunes (allocations versées aux parents).

2.2.4. Espagne

On trouve également dans le contexte espagnol une forte influence de la culture catholique favorisant les valeurs familiales traditionnelles. Ici, le maintien au foyer est davantage normalisé que dans les autres pays. Le lien à la famille est fort et le départ du foyer est légitimé par une logique d'installation matrimoniale (emploi, mariage et logement) (Van De Velde, 2008, p. 170). L'indépendance financière est une première étape, mais ne constitue pas le principal seuil à l'émancipation. C'est le statut matrimonial qui en est le principal déterminant. La cohabitation est donc plus facilement acceptée au-delà des 25 ans.

L'aide de l'État est faible, le seuil du minimum vital se situe à 25 ans et il n'existe pas d'aide universelle pour les études. La priorité est donnée à la solidarité familiale en dessous de cet âge (Van De Velde, 2008, p. 199).

L'importance de la famille en Espagne se traduit par des liens intergénérationnels sur le long terme dans une logique assurantielle (Van De Velde, 2008, pp. 188-189). Chacun donne à celui qui en a besoin, les jeunes pouvant soutenir les parents ou les grands-parents et inversement. La famille joue un rôle d'assurance affective et matérielle créant une forme d'allégeance (Van De Velde, 2008, p. 173). La cohabitation conjugue alors l'autonomie individuelle et la sécurité affective par le biais d'une norme de solidarité familiale forte.

Cependant, dans un contexte où les valeurs traditionnelles qui déterminent l'appartenance à la famille sont fortes et détenues par les parents, les conflits de valeurs dans la relation parents-jeune peuvent être une source de tensions (Van De Velde, 2008, p. 196). Le besoin d'émancipation des jeunes ne trouve pas toujours suffisamment de liberté dans le cadre des valeurs traditionnelles détenues par les parents. Cette forme de souveraineté implique pour les jeunes l'acceptation du regard parental sous forme d'ingérence sur leurs choix et leurs actes. Si la famille constitue un pilier identitaire, elle peut aussi, par des règles trop fortes, être un frein à l'émancipation des plus jeunes. L'espace d'expérimentation se fait donc très souvent à l'extérieur du foyer (Van De Velde, 2008, p. 197).

2.2 Conclusion des différents pays

Le contraste est important entre le Nord et le Sud, en fonction de l'appartenance religieuse entre catholicisme et protestantisme. La première favorisant l'obéissance au rôle patriarcale et la loyauté envers la famille et la seconde favorisant l'autonomie de l'enfant (Van De Velde, 2008, p. 208). Les changements actuels tendent cependant de plus en plus à se rapprocher de l'idéologie protestante autour de la notion d'individualité. L'influence de la culture religieuse reste néanmoins un critère à considérer lors de mon enquête auprès des familles vis-à-vis des valeurs et croyances des parents (Van De Velde, 2008, p. 206-208).

Nous l'avons vu, en fonction des normes culturelles, Cécile Van De Velde (2008) observe des influences notables sur les rapports intrafamiliaux. Les Français et les Espagnols cultivent un fort lien d'allégeance à la famille alors que les Anglais et les Danois tolèrent davantage l'individualisme et les espaces d'expérimentation à l'extérieur du foyer familial (rite de passage par le départ aux études pour les Britanniques ou les voyages pour les Danois). Nous retrouvons alors une distinction entre la dette morale et celle matérielle des jeunes envers leurs parents. Dans un sens général, il semble que les Danois sont moins sujets à une forme de pressions morale et financière vis-à-vis des parents. La norme d'égalité entre les générations influence de manière transversale la société danoise (État, marché et famille). L'État joue un rôle important de soutien financier et la famille cultive le lien affectif dans un rapport égalitaire favorisant l'individualisme des jeunes. Ces conditions permettent aux jeunes Danois de vivre l'entrée dans la vie adulte dans une logique de développement personnel.

À la différence, les Britanniques reçoivent moins de soutien de la part de l'État. Le sentiment d'avoir contracté une dette matérielle envers leurs parents est plus fort. La réussite devient l'enjeu d'une reconnaissance compensatrice de l'effort fourni par les parents. Le travail y est très valorisé et joue un rôle primordial pour accéder au statut d'adulte conditionné par une norme d'indépendance financière.

En Espagne la culture est familiale et l'autonomie s'obtient davantage par la condition double d'une indépendance financière et affective. L'individualisme est par ce fait moins bien accepté,

le travail étant un moyen d'accéder à l'emménagement en couple et non une finalité d'indépendance individuelle comme au Royaume-Uni. Les valeurs familiales traditionnelles dispensées par la culture catholique favorisent une forme d'allégeance affective entre les membres de la famille. Si l'installation matrimoniale conditionne l'indépendance et le statut d'adulte, elle n'évince pas complètement le fort lien d'appartenance aux valeurs parentales. Les difficultés à s'insérer sur le marché et le faible soutien de l'État placent en Espagne la solidarité familiale comme une ressource indispensable pour les jeunes. Le mouvement des « indignés » est la conséquence directe des difficultés des jeunes Espagnoles à acquérir leur autonomie.

En France, le sentiment de dette envers les parents tend à conjuguer les domaines affectifs et matériels. Le déséquilibre entre une politique à faible taux de défamilisation¹ et la norme libérale du marché, crée des effets de pression sur les jeunes. En effet, lorsque le rapport identitaire à la famille est fort, l'espace d'expérimentation peut s'en trouver réduit. Les jeunes Français vivent une urgence de « se placer » plus marquée qu'au Danemark, qui leur laisse peu d'espace d'expérimentation pour « se trouver ». Ils doivent d'une part faire face aux exigences marquées des formations dans l'esprit fortement corporatiste du marché de l'emploi, et d'autre part, accepter le lien d'allégeance à la famille pour le soutien qu'elle leur octroie.

Pour Cécile Van de Velde (2015), cette situation paradoxale contribue au ressenti des jeunes Français d'une perte de maîtrise de leur trajectoire individuelle. Ce sentiment de devoir se soumettre à la juridiction des adultes et aux exigences du marché peut créer des conflits au sein des familles. Les jeunes sont poussés à se responsabiliser tout en subissant une certaine pression d'intégration au sein de leur famille leur laissant peu de place à l'expérimentation.

Le rapport à la famille se traduit donc de différentes manières entre les pays. Le Danemark cultive un rapport égalitaire, la France et l'Angleterre sont dans un rapport de dette envers le soutien familial et l'Espagne un rapport assurantiel (Van De Velde, 2008, p. 127). Ces modèles familiaux variables conditionnent donc l'accès à l'indépendance des jeunes adultes. En France, on retrouve une certaine ambiguïté entre la dépendance au soutien familiale et la volonté d'indépendance des jeunes. En Angleterre, l'indépendance financière prime et marque le seuil du statut d'adulte. En Espagne, la logique matrimoniale favorise particulièrement la solidarité familiale et l'allégeance affective. Enfin au Danemark, il est laissé une plus large part au développement personnel des jeunes leur laissant le choix d'une échéance plus tardive à l'acquisition d'une indépendance totale.

Les logiques des interventions étatiques auprès des jeunes conditionnent fortement le degré de défamilisation dans les différents pays européens (Van De Velde, 2009, p. 104) : Danemark complète, Angleterre et Espagne faible, partielle en France. Seuil d'âge du revenu minimal : 18 ans au Danemark, 18/25 ans au Royaume-Uni et en France, et 25 ans en Espagne.

Dans certains pays, la norme culturelle n'est plus en cohésion avec l'évolution de l'idéologie du marché économique qui est passé du collectif à l'individuel. Nous trouvons dans l'étude de Van de Velde (2008) une cohérence entre culture et politiques étatiques dans certains pays comme le Danemark et l'Angleterre. En France et en Espagne le degré d'intervention de

¹ La défamilisation renvoie au degré auquel l'État intervient pour permettre à l'individu de survivre indépendamment des ressources familiales (Paugam, 2007, p. 315)

l'État en faveur des jeunes, ne corrobore que partiellement à la norme d'autonomie de plus en plus présente dans les sociétés européennes. Dans ces pays, l'aide financière des parents reste importante face à la faiblesse du soutien de l'État, générant plus facilement un sentiment de culpabilité des jeunes. La culture catholique influence les politiques étatiques par un faible degré de défamilisation, et se retrouve donc davantage en porte-à-faux avec les nouvelles exigences du marché libéral.

Selon Paugam (2007, p. 318), « *les allocations familiales légitiment les solidarités familiales* » : les aides sont versées aux parents qui aident ensuite leurs enfants. Le versement direct des allocations aux jeunes conviendrait davantage à la norme d'autonomie de la politique libérale du marché. En allouant directement aux jeunes des moyens matériels pour vivre leur indépendance, les jeunes gagnent une certaine liberté leur permettant de bénéficier d'une marge de manœuvre plus importante pour se construire et acquérir les capacités nécessaires à leur insertion professionnelle.

Je trouve important de mettre en avant ces jeux d'influence entre modernité et tradition, entre collectif et individualité. Nous le verrons plus tard en abordant les stratégies éducatives parentales, que ces conditions au niveau macrosociologique structurant le passage à l'âge adulte des jeunes Européens se retrouvent au sein des familles. Ces différences de contexte permettent de mieux cerner la situation suisse en nous donnant des pistes de compréhension sur les croyances et valeurs des parents interviewés.

2.3. Contexte Suisse

En transposant les idées de Van de Velde (2008) au contexte suisse, je souhaite faire un rapide tour des différents acteurs qui conditionnent l'insertion des jeunes en Suisse. Mon intention est d'identifier les principaux facteurs qui modèlent le passage à l'âge adulte des jeunes et qui peuvent influencer les pratiques éducatives des parents dans notre pays.

2.3.1 Marché du travail

Le contexte du marché actuel est un acteur crucial de la problématique d'insertion des jeunes. Nous retrouvons différents facteurs économiques qui influencent directement les chances des jeunes à trouver une place de travail ou de formation. Le travail constitue un statut important qui favorise l'émancipation et la reconnaissance dans notre société occidentale. La mise en avant des principales évolutions et problématiques du marché, permettra de mieux relever les difficultés d'insertion des jeunes adultes et de faire des liens avec les perceptions des parents vis-à-vis des conditions d'entrée sur le marché de l'emploi actuelles et passées.

2.3.1.1 Changements conjoncturels

Depuis un certain temps déjà, l'offre d'emploi ne comble plus entièrement la demande. Nous sommes passés d'une société de plein emploi, à une société de pleine activité. Paugam (2007, pp. 417-418) relève que le salariat « classique » comme nous l'avons connu à l'ère des progrès industriels, qui consistait à un emploi contractuel de longue durée assurant une sécurité sociale, s'est vu remplacer par les conséquences du chômage de masse par la notion de « pleine activité ». La forme « classique » du salariat a engagé depuis un certain temps déjà des mutations : contrat à temps partiel, emploi par mandat, travail intérimaire. Ce qui tend à considérer le marché de l'emploi, non plus par le nombre de places disponibles pour la masse des travailleurs, mais l'employabilité, l'efficacité des individus (par rapport aux exigences du marché) à se faire engager et par ce fait à être actif.

Nous le verrons plus tard, cette modification de l'angle de vue du collectif à l'individuel dans la société moderne a modifié également l'approche des politiques sociales.

Les jeunes sont particulièrement touchés par cette situation, n'ayant pas, dans l'immédiat, les caractéristiques assurant aux employeurs une efficacité optimale. Ils se trouvent avec les seniors, plus facilement à la marge de l'économie. Les places de formations duales (apprentissage) se font plus rares du moment où la situation conjoncturelle est difficile. Les entreprises, notamment les petites à moyennes entreprises, sont plus réticentes à prendre en charge le coût de la formation d'un apprenti lorsque le chiffre d'affaires est en baisse. Actuellement, la force du franc suisse ou le recours des employeurs à une main-d'œuvre étrangère à meilleur prix contribuent à resserrer les conditions d'accès à l'emploi des jeunes sans expérience.

2.3.1.2 Changements structurels

La répartition des places dans les différents domaines de métiers ne correspond pas toujours à la demande. Certains métiers qui demandent un effort physique ou de travailler à l'extérieur se voient moins valorisés par les jeunes que d'autres métiers (les métiers de services par exemple). On retrouve donc des filières de formation saturées alors que dans d'autres métiers les places disponibles excèdent la demande.

Auparavant, les besoins du marché en main-d'œuvre peu qualifiée permettaient aux individus disposant d'un faible niveau de formation de trouver une place directement sur le marché de l'emploi. Mais l'augmentation de la concurrence a poussé le marché à opérer des changements structurels qui rendent plus difficile l'entrée sur le marché. Les opérations de délocalisation des unités de production de l'industrie à l'étranger, les besoins de formation continue pour suivre les évolutions technologiques, ou le basculement progressif des emplois vers les professions de services, expliquent l'augmentation des difficultés à s'insérer pour les personnes peu qualifiées (Sheldon, 2008, cité dans Häfeli & Schellenberg, 2009, p. 109). La progression croissante d'une demande vers les secteurs de service a influencé à la hausse les exigences des formations. Ces secteurs sont accessibles essentiellement à travers des formations scolaires qui demandent un bon niveau de connaissance générale. Les jeunes ayant rencontré des difficultés dans leur scolarité ont par conséquent moins de chance d'en remplir les exigences (Sheldon, 2008, cité dans Häfeli & Schellenberg, 2009, p. 110).

Les conditions de travail ont également évolué : il y a plus de contrôle hiérarchique, de normes de qualité à respecter, d'évolutions technologiques à suivre ou d'irrégularité des horaires. En bref, la forte concurrence nécessite un accroissement de la flexibilité et de la performance des entreprises qui se répercute directement sur les exigences de travail envers le personnel qui les compose. Le management s'impose de plus en plus comme le moyen de faire évoluer les entreprises vers la plus grande efficacité. Les répercussions sur les individus sont importantes, il y a plus de stress au travail, de contraintes horaires, et moins de reconnaissance. L'omniprésence du management remplace l'effort collectif par l'efficacité individuelle, instaurant la performance comme un objectif constant à atteindre.

Cette réalité de l'économie libérale se répercute également sur les conditions d'insertion professionnelle des jeunes. Ils sont très vite confrontés à des exigences liées à leur personnalité et à leurs capacités d'apprentissage : *« (...) les compétences personnelles et sociales jouent un rôle central dans la sélection des entreprises pour de nombreux métiers, ainsi que les PME. On cherche une adéquation aussi grande que possible entre les exigences de l'entreprise et les qualités de la personne en formation. Et si cette adéquation devait faire*

défaut, on pourrait s'attendre à des résiliations de contrats d'apprentissage, voir à des ruptures de formation » (Häfeli & Schellenberg, 2009, pp. 48-49).

Les compétences personnelles jouent donc un rôle croissant dans les nouvelles formes de pressions que vivent les jeunes à leur entrée sur le marché, accentuant ainsi les enjeux des pratiques éducatives des parents. En effet, cette mise en avant des compétences individuelles au travail implique pour les parents des changements de valeurs qui peuvent expliquer le décalage entre leurs représentations et les exigences que vivent les jeunes. Or, la relation des parents vis-à-vis de leur propre vécu professionnel constitue une part importante de leur « capital ressources » leur permettant de transmettre aux jeunes les repères utiles à leur insertion professionnelle. Ce point sera donc abordé plus en détail par la suite.

2.3.2 Politique d'État

Parmi les différentes formes d'État (libéral, conservateur, social-démocrate), l'État fédéral suisse est difficile à classer dans un seul type et se situerait davantage comme un mixe entre le libéral (importance des assurances privées pour la santé et les retraites) et le conservateur (forte protection du revenu en fonction des cotisations salariales). Un autre facteur important de notre système social est le principe de subsidiarité. Le pouvoir intervient qu'en dernier recours et quand la demande est formulée par l'individu. Il crée ainsi une hiérarchisation de l'intervention, où l'on retrouve la primauté de la famille. Cela découle en grande partie de l'héritage de l'idéologie catholique d'une part (valeurs familiales traditionnelles), et celle libérale d'autre part (limite l'intervention de l'État).

Les allocations familiales sont versées aux parents et non aux enfants. Ce qui a pour tendance de renforcer la légitimité des solidarités familiales et amoindri par ce fait, le degré de défamilisation de la politique d'État. La famille conserve alors un rôle important pour pallier aux risques que les jeunes adultes peuvent rencontrer dans leur parcours d'insertion professionnelle. L'indépendance matérielle des jeunes est en grande partie entre les mains des parents, l'aide sociale n'intervenant qu'en dernier recours lorsque le revenu des parents est insuffisant.

2.3.2.1. 4e Révision de la LACI

Les jeunes sans-emploi sont particulièrement touchés par la politique d'État sur le chômage. La dernière révision de la LACI ne les a pas épargnés et reflète fortement la volonté de limiter les coûts sociaux par une politique d'activation des bénéficiaires de l'aide publique, et d'une sollicitation accrue de la solidarité familiale. En effet, les différents changements énoncés ci-dessous ont participé à renforcer l'écart entre soutien de l'État et solidarité familiale :

- Les moins de 30 ans sans emploi devront accepter n'importe quel emploi, même s'il ne correspond pas à leurs qualifications. Il s'agit de la notion de travail convenable. Cette mesure peut contribuer à dévaloriser la formation professionnelle des ayants droit.
- Le nombre d'indemnités journalières dont bénéficient les jeunes chômeurs est drastiquement réduit. Les jeunes chômeurs de moins de 25 ans sans enfant ne reçoivent plus que 200 indemnités journalières au lieu de 400. Cela correspond à une durée de 9 mois. Cette mesure est en contradiction avec la situation actuelle du chômage de longue durée des jeunes.
- Les jeunes qui achèvent une formation n'ont plus droit qu'à 90 indemnités journalières au lieu des 260 dans l'ancienne loi. Cela correspond à une durée d'indemnisation de 4 mois.

- Le délai d'attente pour que les jeunes chômeurs reçoivent leurs indemnités est prolongé. Les moins de 25 ans doivent attendre désormais de 10 à 20 jours (en fonction de leur revenu) au lieu de 5 jours. Pour les jeunes qui achèvent une formation, le délai d'attente est même de 6 mois.

Selon les statistiques de l'office fédéral de la statistique (site internet OFS, 2016), le nombre de jeunes sans-emploi représente 1,5 à 2 fois celui de la population active. Actuellement, il se situe à 6,8 %. Face à cette réduction significative du soutien financier de l'État, la dépendance matérielle des jeunes vis-à-vis de la famille s'en trouve accrue.

2.3.2.2 Formation duale

Le système d'apprentissage dans notre pays, basé sur la collaboration de l'État avec les entreprises est un outil précieux qui contribue fortement à l'intégration des jeunes sur le marché du travail en Suisse. Il offre une variante importante aux formations essentiellement scolaires. Comme nous l'avons remarqué précédemment, il reste néanmoins tributaire du contexte économique actuel et subit une certaine élévation des exigences d'admission (examen Multicheck ou Basic-check, tests d'entrée pour certains métiers, élévation du seuil d'exigence du niveau scolaire).

L'État intervient également au niveau des formations pour conserver un maximum d'opportunités pour les jeunes. Le système suisse a l'avantage de garantir la perméabilité des différentes filières de formation. Plusieurs niveaux de formation existent pour proposer une solution à un plus large éventail de jeunes : maturité professionnelle, certificat fédéral de capacité (CFC) et l'attestation fédérale de formation professionnelle (AFP).

La nouvelle formation AFP vise à améliorer les chances des jeunes avec un faible niveau scolaire à obtenir une formation par la validation de leurs aptitudes pratiques. L'AFP est proposée dans une quarantaine de métiers. Si elle se présente comme une solution pour des jeunes à faible niveau scolaire, le nombre effectif de places reste limité par le nombre d'entreprises qui la proposent, ce qui restreint son accessibilité. Certains acteurs auprès des jeunes en difficulté d'insertion observent que les exigences scolaires d'une AFP se trouvent encore au-dessus d'une petite cohorte de jeunes (Häfeli & Schellenberg, 2009, p. 113).

Pour ces derniers qui ne remplissent pas les exigences des formations pratiques, il reste l'option d'une formation dispensée par l'assurance invalidité (AI). Ces formations se sont ouvertes pour des jeunes qui ont un faible bagage scolaire et un déficit cognitif attesté par des médecins-psychiatres. Les démarches peuvent être longues, et le statut « AI » perçu péjorativement, freine parfois les jeunes et leur famille à accepter ce type de formation.

2.3.2.3 Les mesures T1 et FORJAD.

Dans le contexte des années 90-2000, l'État a renforcé son intervention auprès des jeunes adultes pour pallier aux difficultés supplémentaires issues d'une plus forte concurrence sur le marché. De nouvelles mesures publiques ou semi-privées, dites de transition 1 (T1), ont vu le jour sous l'impulsion de décisions politiques. Elles ont pour mission de venir en aide aux jeunes lors du passage de la scolarité obligatoire au degré secondaire. Dans le canton de Vaud, elles sont représentées principalement par (site internet canton de Vaud, 2016) :

- Les Semestres de Motivation (SEMO). Une mesure financée par l'assurance chômage qui accompagne des jeunes en recherche d'une formation professionnelle. Cette mesure est axée sur l'orientation et l'acquisition de compétences professionnelles à travers des ateliers pratiques et la recherche d'un apprentissage.

- L'Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle (OPTI). Il aide les jeunes à renforcer leur niveau scolaire avant d'entreprendre un apprentissage. Elle propose également aux jeunes de réaliser des stages en entreprise.
- Le Centre d'Orientation et de Formation Professionnelles (COFOP). Il y est proposé des formations de type CFC ou AFP.
- Un préapprentissage, soit en entreprise, soit dans une école des métiers (au COFOP par exemple). Il permet à des jeunes qui ont déjà un intérêt pour un métier, ou qui cherchent une orientation, de bénéficier d'un apprentissage des capacités pratiques et un renforcement scolaire avant d'entreprendre un apprentissage. Ceci, afin d'optimiser leurs chances de réussir leur futur apprentissage et/ou leur permettre de s'orienter professionnellement de manière réaliste.
- Start'up et l'Unité de Transition au Travail (UTT). Des mesures de coaching individuel pour accompagner les jeunes dans leurs projets professionnels.

Les jeunes qui au sortir de l'école n'ont pas trouvé une solution par la voie des études ou d'un apprentissage se voient donc proposer par les conseillers professionnels des Offices Régionaux de Placement (ORP), un programme d'insertion dispensé par ces mesures dites « T1 ». Elles permettent à la plupart de bénéficier à la sortie de la scolarité obligatoire d'un accompagnement pour s'insérer sur le marché en fonction des difficultés propres à leur situation.

Pour ceux qui n'ont toujours pas trouvé de solution après les mesures « T1 », il leur est possible d'accéder aux mesures de Formations pour Jeunes Adultes en Difficulté (FORJAD), qui proposent dans la même ligne que les mesures « T1 », un programme d'accompagnement pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Ces actions mises en place par les services publics et privés ont pour but de cibler un rattrapage des jeunes les plus démunis face aux exigences professionnelles pour éviter leur marginalisation du système économique.

2.4. Conclusion contexte

En Suisse, les actions de l'État de mise en place de mesures d'insertion, de par leur abondance, se retrouvent dans la ligne politique du Danemark. Cependant, contrairement à ce pays, la norme des petits jobs n'est pas aussi répandue sur le marché suisse et la politique des allocations familiales (versées de manière indirecte aux parents des jeunes), ne favorise pas autant qu'au Danemark, l'indépendance matérielle des jeunes vis-à-vis de leurs parents. Le marché du travail suisse est très exigeant en matière de formation et de qualifications. Le travail sans formation est donc considéré, à juste titre, comme précaire et peu valorisant. L'équilibre entre les normes culturelles et institutionnelles semble alors moins cohérent.

Je pense que les conditions du contexte suisse vécues par les jeunes en difficulté d'insertion se rapprochent de la situation complexe vécue en France. Le rôle de tutelle familiale est confronté aux besoins d'expérimentation des jeunes. Ils souhaitent s'émanciper dans des contextes dont les codes leur appartiennent, tout en conservant les bonnes grâces de leurs parents envers lesquels ils sont redevables.

En effet, les différentes mesures politiques en Suisse, notamment le versement des aides financières aux parents et non aux jeunes, prètent à penser à une culture plus proche de l'influence catholique (qui définit les liens de parenté de manière hiérarchique). Les jeunes se

situent sous la tutelle parentale, tout en devant composer avec une norme libérale qui favorise l'individualité et un rapport méritocratique face aux études. Selon Plomb (2005, p. 175), cela contribue à créer des injonctions contradictoires entre la reconnaissance des droits des jeunes à entrer sur le marché du travail, et leur mise sous tutelle parentale par des aides indirectes et soumises à la proportionnalité des revenus parentaux. Les jeunes ont des droits et donc des responsabilités à l'entrée sur le marché du travail, mais lorsqu'ils n'entrent pas dans les critères des institutions, ils sont considérés à l'aune de la tutelle parentale. Plomb (2005, p. 176) explique alors : « *Le modèle de politique sociale qui s'affirme donc en même temps que la crise paraît s'installer, fait de la famille le support principal du passage de la jeunesse, en retirant à cette classe d'âge les droits sociaux liés habituellement à chaque individu* ». Ainsi, leur droit à l'autonomie est reconnu, mais pas leur indépendance matérielle et affective vis-à-vis de la famille.

Les mesures d'intégration professionnelle sont donc venues compléter et soutenir cet écart pour aider les jeunes et leur famille, mais il reste une petite cohorte de jeunes qui parfois n'arrivent pas à rentrer dans : « (...) *une logique d'activation qui concerne autant les institutions que les bénéficiaires en vue d'obtenir un retour sur investissement* » (Berclaz, 2010, p. 26). L'étude de Berclaz (2010) souligne dans ce sens, qu'en mettant l'accent sur les facteurs individuels à travers l'accompagnement des mesures de réinsertion professionnelle, l'idéologie de l'intervention étatique a changé : Elle vise moins à influencer le marché du travail pour garantir les emplois ou à : « (...) *uniquement verser de l'argent pour maintenir un revenu minimal* » (Berclaz, 2010, p. 26), qu'à accompagner les individus à augmenter leur potentiel d'employabilité (glissement évoqué au chapitre 2.3.2 p. 15, d'une société de « plein emploi » à une société de « pleine activité » en lien avec la chute de l'État Providence). L'insertion professionnelle en Suisse tend donc de plus en plus à devenir une responsabilité individuelle.

Pour résumer la situation en lien avec l'étude de Cécile Van de Velde comparativement aux pays traités dans son étude, nous pouvons constater plusieurs points clés du contexte suisse. Tout d'abord, la norme culturelle est axée sur l'importance du travail comme pourvoyeur principal d'une identité sociale. Le processus d'insertion professionnelle dispensé par une offre importante de mesures mises en place par l'État fait écho à la norme méritocratique du marché économique (en considérant le renforcement/apprentissage des aptitudes scolaires et professionnelles) comme la base de l'accompagnement des jeunes en vue de leur insertion professionnelle. Les parents sont considérés comme le soutien matériel et affectif principal, et donc encore souvent (dans la continuité de la période scolaire), comme les premiers garants de la relation des jeunes à la société.

D'autre part, le marché du travail est exigeant, la culture des petits jobs est moins répandue du fait que les conditions du marché de l'emploi ne sont pas aussi libérales qu'au Danemark ou en Angleterre pour embaucher et licencier. Les jeunes se trouvent donc sous tutelle parentale tout en étant confrontés à de fortes exigences vis-à-vis de leurs capacités et de leurs compétences. Ils doivent se construire une identité en composant entre une norme d'autonomie et leur dépendance vis-à-vis de leurs parents.

L'intérêt de ce panorama nous permet de mieux comprendre les points de tension vécus par les jeunes en fonction du contexte sociopolitique suisse. Il démontre que malgré toutes les possibilités fournies qui solutionnent en grande partie l'insertion professionnelle des jeunes, les mesures se font le relais d'une idéologie axée sur l'individu et donc sur les capacités de mobilisation, d'apprentissage, de motivation, et de confiance en soi des jeunes. Or, l'acquisition de ces caractéristiques reste en grande partie tributaire des apprentissages faits

au sein du microcosme familial. Les stratégies éducatives des parents constituent donc un facteur important dans la capacité des jeunes à évoluer et s'adapter dans cette panoplie de solutions pour y trouver leur chemin. Il convient alors de mieux comprendre le processus d'apprentissage dispensé par les pratiques éducatives des parents et quelles sont leurs difficultés face aux évolutions actuelles des conditions du passage à l'âge adulte dans notre société.

3. Cadre théorique

Nous l'avons abordé précédemment, le contexte sociopolitique est en mouvement et génère des changements importants se répercutant sur les familles. Selon Plomb (2005, pp. 176-178), face au durcissement des conditions d'entrée dans la vie professionnelle, face à la diminution des places d'apprentissage et la défaillance du rôle d'autorégulation du marché, l'État a changé son rôle d'État Providence en un État « activateur ». La responsabilité de la prise en charge des jeunes dans ses conditions de réductions des possibilités d'emploi tend à se reporter sur les familles : « (...) *la famille est considérée dans la distribution des rôles avec l'État, comme le principal pourvoyeur de supports relationnels et matériels pour les jeunes qui se trouvent dans des moments de latence* » (Plomb, 2005, p.181). Häfeli & Schellenberg, (2009, p. 136) soulignent également, que les parents ont un rôle de référence et de soutien important dans cette étape de vie des jeunes adultes et qu'il est encore possible d'influencer positivement les styles éducatifs des parents et la relation parent-enfant.

Pour constituer une trame d'analyse dans mon approche des stratégies familiales, je souhaite me pencher sur les différents types de relations intrafamiliales et les manières d'agir des parents, à travers l'étude de Kellerhals et Montandon (1991). Il est intéressant de comprendre en reprenant les différents types de stratégies décrites dans cette étude, les facilitateurs ou les difficultés que peut avoir une famille pour réagir à cette situation.

3.1. Transmission intergénérationnelle

Selon Paugam (2007, p. 286) les solidarités familiales deviennent de plus en plus compensatrices de l'érosion des solidarités collectives : « *Sans nier l'importance des aides à l'intérieur de la famille, qui existent bien, celles-ci ont souvent servi de paravent familial à une réalité sociale moins heureuse : la progressive spoliation dont les nouvelles générations ont été les victimes dans la sphère publique* ».

Auparavant, l'entrée dans le monde professionnel correspondait à une période d'apprentissage des qualifications permettant ensuite de participer à la société dans un esprit de collectivité. Il fallait acquérir les qualifications spécifiques en fonction de la place de travail souhaitée. Selon Paugam (2007, p. 417), face à la dissolution des trajectoires linéaires engendrée par le passage d'une société de plein emploi à une société de pleine activité, la définition de cette période a changé. Elle s'insère dorénavant dans une idée d'acquisition des compétences individuelles nécessaires à l'insertion sociale des individus, notamment à leur adaptation aux normes et à une plus grande mobilité. L'importance est mise sur les acquis intrinsèques de la personne, voire de sa personnalité. Le passage à l'âge adulte actuel, correspond plus à une mise en avant de l'individualité, ajoutant aux rôles parentaux de soutien moral et financier, une importance grandissante de leur influence sur la construction identitaire des jeunes adultes :

« (...) *c'est à travers la famille que s'établissent les premières relations sociales significatives d'une personne. L'estime de soi, intimement liée à la motivation scolaire, à la capacité de s'investir dans des relations sociales et à la capacité de se projeter dans l'avenir, se développe au sein de la cellule familiale (...)* » (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999, p. 24).

« *De même, les composants de la culture du travail (ponctualité, engagement, volonté) apparaissent comme le reflet de comportements observés par les jeunes dans leur entourage familial* » (Bernier, 1997, cité dans Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999, p.24).

Il peut donc prêter à penser que l'on considère davantage le fait que les jeunes doivent acquérir une posture sociale « intégrée » avant même l'entrée dans le monde du travail. Il se peut que dans l'état actuel des choses, un glissement se soit effectué en considérant l'acquisition d'un comportement « adapté » des jeunes, préalable à leur insertion professionnelle. Ce qui auparavant était porté par l'effet normatif d'une entrée dans le monde du travail, est reporté en amont : « *Le travail ne faisant pas office de support immédiat pour les jeunes rencontrés, la question de la famille et des institutions d'aide sociale se présentent comme des ressources parfois essentielles pour accéder à une vie professionnelle autonome* » (Plomb, 2005, p. 246). Ce qui a pour effet de repousser les jeunes ayant des difficultés sociales, des déficits d'apprentissage, directement à leur seul capital social.

Plomb (2005, p. 344) explique, que l'intégration professionnelle se fait sur une nouvelle logique de choix individuels, de réalisation de soi et de mobilité. Pour lui, les capacités des jeunes à faire face à ces nouvelles contraintes sociales dépendent des ressources familiales. Il relève que les classes populaires sont plus vulnérables au changement des représentations du travail collectif à l'individuel : « *Si l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle n'est plus médiée par leur milieu culturel d'origine qui assurait auparavant une certaine forme de reproduction sociale, ce dernier constitue toujours pour les individus le répertoire culturel essentiel duquel ils tirent leurs ressources pour faire face au monde du travail. En ce sens, on peut faire l'hypothèse d'une surreprésentation des classes ouvrières dans les institutions de l'individu qui ont partie liée avec l'État et qui interviennent dans le travail de raccommodement du moi ou du travail pour constituer autrui en individu "autonome", puisque leurs anciennes pratiques culturelles ne les aident plus à faire face au changement des codes sociaux nécessaires à l'accès à une vie professionnelle valorisante* » (Plomb, 2005, p. 344-345). Il est également remarqué dans l'étude de Van De Velde (2008, p. 487) que la cohérence entre les normes culturelles et institutionnelles est importante pour qu'un apprentissage du jeune puisse se faire au sein de la famille.

Dans le sens où l'insertion sociale est nécessaire à l'intégration professionnelle, l'étude canadienne en Abitibi-Témiscamingue (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette 1999, p. 7) souligne l'importance des relations qu'entretiennent les jeunes avec les adultes : « *L'insertion sociale ne constitue donc pas le fruit d'un processus unilatéral qui se limiterait seulement à l'initiative de jeunes mobilisés vers le monde adulte. Au contraire, il est raisonnable de croire que les jeunes qui parviennent à s'insérer dans le monde adulte le doivent à l'existence de "passeurs adultes" qui ont pris la responsabilité de répondre à des jeunes en demande d'insertion et de reconnaissance sociale.* »

Or, les parents se trouvent parfois démunis pour accompagner leurs enfants à entrer dans le monde professionnel. Comme précédemment cité, le marché du travail a opéré des changements importants qui ont modifié les valeurs d'identité collective du travail. Les règles dictées par le marché du travail ne correspondent donc plus toujours à celles dont les parents ont dû faire face dans leur jeunesse. Il est possible que dans l'exercice de leur travail actuel, ils rencontrent eux-mêmes des difficultés à s'adapter aux nouvelles exigences. Il convient également de souligner l'augmentation des formes familiales (monoparentale, recomposée) participant à la fragilisation des ressources parentales. Il peut alors apparaître un sentiment de solitude des parents face à une responsabilité croissante de faire des jeunes, des individus adaptés aux exigences sociales et professionnelles, préalablement à leur entrée sur le marché du travail.

Dans la situation de difficulté d'insertion des jeunes, je m'intéresse donc à la réaction et aux ressources que les parents peuvent mettre à contribution pour les soutenir. Je pense que les stratégies éducatives des parents sont mises à l'épreuve lorsqu'un jeune rencontre des difficultés à s'insérer. Nous l'avons vu, les ressources culturelles et sociales des familles conservent une importance non négligeable dans le processus de développement de soi des jeunes lorsqu'ils sont dépourvus d'un statut social reconnu. Si, à partir de l'adolescence, les amis participent de manière importante à la construction identitaire, le cercle familial en reste néanmoins un acteur central. La compréhension des représentations parentales qui modèlent leurs pratiques éducatives devient alors un enjeu important pour les professionnels du social dans leur intervention.

3.2. Perception des jeunes face au travail

L'individualisation des trajectoires au détriment des collectifs, responsabilise de plus en plus les individus dans leur parcours d'intégration professionnelle. La responsabilisation des jeunes face à leur intégration professionnelle est forte. Ils se doivent d'être motivés, opportunistes et faire preuve d'adaptabilité face aux exigences du marché. Les jeunes qui n'ont pas fini leur école ou ont eu un parcours scolaire difficile se retrouvent démunis face aux exigences de plus en plus élevées des formations et des entreprises.

Les mesures d'insertions professionnelles mises en place par l'État suisse s'inscrivent dans l'idéologie libérale du marché économique. Selon Plomb (2005, p. 161), les jeunes sont accompagnés pour acquérir les compétences nécessaires à leur intégration sur le marché et se construire comme individus autonomes. Ils doivent être capables de s'autoréguler et devenir autonomes dans leur parcours professionnel face aux aléas du marché. Les jeunes sont priés de s'activer, se mobiliser et par conséquent, fortement sollicités à se responsabiliser (Plomb, 2005, pp. 168-169).

Cependant, l'intensité des injonctions faites aux jeunes peut générer chez eux de la résistance envers ces attentes qui sont encore souvent représentées par le monde des adultes. Cette résistance peut trouver sa source dans la représentation qu'ils ont du travail et des perspectives professionnelles qui s'offrent à eux. Selon Serge Paugam (2007, p. 881) « *le discours néolibéral (flexibilité, mobilité, perfectibilité, méritocratie, esprit de concurrence), tend à faire du salarié un éternel jeune, acceptant comme fatalité de devoir participer à une course acharnée, mais sans buts, faute de déboucher réellement sur une situation stable, reconnue et assurée* ». Dans quelle mesure les jeunes perçoivent-ils cette notion de sacrifice pour le travail au détriment de leurs aspirations ? Comment les parents soutiennent-ils la notion du travail pour leurs enfants lorsque ces derniers ressentent déjà des difficultés à y rentrer ?

Dans cette situation, les perspectives d'un avenir professionnel sont floues et peuvent ne pas remplir leurs aspirations. Selon Plomb (2005, p. 189), la projection dans le monde du travail ne représente plus une amélioration de la situation actuelle des jeunes. Face à l'affaiblissement des mécanismes collectifs de reconnaissance dans la société, ils sont davantage voués à construire eux-mêmes la valorisation de leur projet.

Nous l'avons vu plus haut, un large panel de mesures d'insertion professionnelle semi-publiques et privées a été mis en place par l'État pour soutenir les jeunes en rupture. Leur intervention consiste à renforcer les connaissances et aptitudes au travail des jeunes en se faisant les relais des exigences et normes en vigueur sur le marché.

La relation à ces institutions ne va pas toujours de soi pour certains jeunes (Plomb, 2005, pp. 210-211) qui peuvent y retrouver les mêmes difficultés à s'adapter, du fait de la similarité des exigences institutionnelles avec celles du marché du travail. Plomb (2005, pp. 224-225) identifie plusieurs facteurs indissociables de la projection des jeunes face au travail : le respect, la reconnaissance, le mouvement, la considération, la réalisation de soi et l'estime de soi. En sachant que les jeunes en difficulté d'insertion sont parfois prédestinés à trouver des places de travail dans les filières les moins valorisées, il est compréhensible que la motivation pour y accéder puisse s'en trouver affaiblie. Les jeunes seraient naturellement moins enclins à s'investir dans des emplois où les contraintes du travail prendraient toute la place et ne laisseraient que peu d'espace à la réalisation d'un moi intérieur (Plomb, 2005, p. 264). D'après Plomb (2005, pp. 241-248), pour contrebalancer les contraintes du travail quotidien, les jeunes ont besoin de réalisation personnelle conjuguant les aspects matériels et relationnels. En effet, l'adaptation aux exigences est un processus qui se confronte parfois aux propres aspirations et représentations des jeunes face au travail. « *Le travail professionnel ne constituerait plus une valeur en soi, mais plutôt un domaine parmi d'autres d'expression et d'épanouissement de soi. La nouvelle génération prendrait en fait acte du fait que la génération précédente a beaucoup donné d'elle-même pour au bout du compte se faire licencier, souvent sans raison valable et sans considération* » (Gavray, 2012, p. 9). Les jeunes sont donc témoins des efforts fournis par les anciennes générations qui n'ont finalement pas abouti à la reconnaissance sociétale attendue.

Pour vivre leurs aspirations et se construire une identité, les jeunes doivent bénéficier d'espaces hors institution et milieu familial qui leur sont propres et qui leur permettent de se construire (Plomb, 2005, p. 211). Ces espaces de différenciation dont les règles dépendent surtout d'eux-mêmes (cercle d'amis, culture musicale, style vestimentaire), leur apporte alors une forme de reconnaissance nécessaire à leur développement personnel. Selon l'étude d'Abitibi-Témiscamingue, ce besoin se renforcerait de manière conséquente dans les moments de latences lorsque les jeunes ne bénéficieraient pas suffisamment de rapports intergénérationnels : « (...) *les jeunes qui ne parviennent pas à s'insérer socialement n'auraient pas bénéficié de support spontané des adultes de leur milieu, ce qui explique leur maintien dans la microsociété que les jeunes ont tendance spontanément à former entre eux* » (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999, p. 7).

Nous l'avons abordée dans le précédent chapitre, l'érosion des valeurs ouvrières et des rites de passage collectifs tend à rendre plus difficiles les transmissions intergénérationnelles du rapport au travail. La considération recherchée par les jeunes ne se retrouve parfois plus dans la continuité familiale du rapport au travail (Plomb, 2005, p. 265). « *Pour beaucoup de jeunes, l'absence de rapports continus entre les représentants de générations différentes — et l'absence de passerelles ou de passeurs vers l'âge adulte — serait à l'origine d'une forme de fuite en avant vers une vie sublimée qui ouvre la porte à toutes les frustrations, sinon à tous les décrochages* » (Gauthier 1994, cité dans Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999, p. 9). Les jeunes peinent à trouver, entre leur besoin de valorisation et la réalité des exigences du marché, un projet professionnel respectant autant leurs aspirations que leurs capacités à y accéder. Parfois les prétentions à la valorisation sont trop hautes et ils visent des filières trop exigeantes par rapport à leur niveau scolaire. Cela leur permet de s'imaginer positivement dans leur avenir professionnel, mais par l'impossibilité de sa réalisation, elle crée une période de latence. Ce temps de latence que les jeunes définissent par « la galère » correspond bien souvent à une période de frustrations provoquées par des attentes inatteignables et la fuite dans un imaginaire plus valorisant. Il devient alors intéressant de se

pencher sur les modifications des relations familiales et les ressources mobilisées pour laisser un espace à la construction individuelle des jeunes « en galère ».

En fonction de ces facteurs émanant de la famille, les jeunes ne rencontreront pas les mêmes pressions quant à l'urgence de s'intégrer professionnellement. Il se peut que comme dans le contexte danois, le jeune trouve un « petit job » qui lui permette, avant d'investir une formation, d'acquérir une indépendance valorisée par la famille. La période de « latence » sera alors vécue et soutenue différemment en fonction des valeurs et stratégies mises en place par les familles.

Nous en arrivons au point de questionnement de notre sujet : dans quelle mesure les parents par le biais de leurs pratiques éducatives, investissent-ils un rôle d'apprentissage des normes de la société auprès des jeunes, tout en trouvant l'équilibre nécessaire aux besoins d'expérimentation des jeunes adultes en devenir ? Entre un contexte qui dicte les règles auxquelles les jeunes doivent s'adapter et un autre où elles sont faites et reconnues par eux-mêmes, dans quelle mesure et par quelle intensité, le rôle parental et l'espace familial en sont-ils le médiateur ? L'enjeu de cet équilibre joue un rôle important dans la construction de l'identité sociale des jeunes et l'apprentissage des capacités nécessaires à l'entrée dans la vie d'adulte. Nous verrons plus tard avec l'étude de Ramos (2003) de quelles manières le milieu familial peut contribuer à apprendre aux jeunes les compétences (s'adapter, négocier, s'impliquer) utiles à leur insertion professionnelle, en devant composer entre un cadre commun de cohabitation et leur propre individualité.

3.3. Relation parent(s) - jeune

Nous l'avons évoquée plus haut, quoique de manière plus nuancée au Danemark où l'intervention de l'État est importante et directe, ou dans les pays latins où la norme familiale reste très forte, l'intégration professionnelle est une norme qui garantit en grande partie la reconnaissance sociale. Le travail ouvre également pour les jeunes les portes de l'indépendance vis-à-vis du soutien matériel dispensé par leurs parents. En Suisse, la culture se rapproche de l'idéologie française où le soutien familial se mérite et se vit davantage avec une certaine culpabilité. Nous l'avons compris, la culpabilité des jeunes adultes et les pressions qu'ils peuvent ressentir à l'entrée dans la vie professionnelle proviennent essentiellement d'une norme culturelle d'indépendance véhiculée par la société et des moyens qu'ils ont à disposition pour y parvenir. Les parents jouent donc un rôle important de médiateur vis-à-vis de la norme d'indépendance à travers les stratégies éducatives qu'ils mettent en place.

Plomb (2005) souligne que lorsque le chemin institutionnel saute (l'école), c'est à ce moment-là que la pression sur les parents se fait plus explicite : « *La famille étant en effet considéré dans le système social comme le premier support relationnel, les jeunes ne peuvent compter que sur une subsidiarité automatique des dispositifs sociaux* » (Plomb, 2005, p. 262). « *La relation parents-enfants devient ainsi l'objet d'une négociation ; le désir d'indépendance des jeunes, en période de rétrécissement économique, ne pouvant alors se développer qu'au sein de la famille* » (Plomb, 2005, p. 263).

Selon Kellerhals et Montandon (1991, p. 14), les chances de socialisation des enfants dépendent du processus d'adaptation face aux exigences de la société. Ce même processus d'insertion sociale est fortement influencé par l'éducation des parents. Selon Kellerhals et Montandon (1991, p. 41) : « *C'est probablement au début de l'adolescence, à la puberté, que la plus grande variété des styles d'éducatifs peut être observée : la maturité biologique*

et psychologique de l'enfant et la proximité des échéances en matière de choix d'orientation scolaire et/ou professionnelle se conjuguent pour poser à la famille d'importants problèmes d'adaptation et lui faire déployer tout son arsenal d'attitudes et de pratiques. En même temps, l'enfant n'est pas suffisamment mûre ou indépendant pour que la famille renonce à le contrôler et à réguler son comportement ».

En se penchant sur les différentes stratégies familiales, il nous sera donc possible de mieux évaluer si ce processus d'actions entrepris par les parents a tendance à se rallonger pour les jeunes adultes en difficulté d'insertion.

Comme évoqué lors du précédent chapitre, le contexte socioculturel et les exigences du marché du travail, sont des facteurs externes importants qui influencent l'identité sociale des individus. Pour chaque famille existe une situation, mais il se peut que certains aspects situationnels actuels influencent de manière transversale les pratiques éducatives des familles. Non loin de vouloir faire des « portraits robots » de schéma de famille, il est intéressant de déterminer dans les grands axes, les points d'achoppement des conséquences de la problématique d'insertion professionnelle des jeunes sur les pratiques éducatives des parents. Si dans un sens nous considérons les carences familiales comme source de difficultés dans l'acquisition des jeunes des capacités à s'insérer professionnellement, nous souhaitons mieux comprendre quels en sont effectivement les aspects.

Pour analyser nos entretiens, j'ai donc souhaité reprendre l'étude de Kellerhals et Montandon (1991) définissant les différentes stratégies familiales. Bien que leur travail date des années 90, il semble rester une référence en matière de sociologie des familles. Je pourrais ainsi relever dans mon analyse le type d'intervention éducatif des familles interrogées, les valeurs prédominantes qui y sont transmises et les ressources mobilisées.

3.4. Les stratégies familiales

Dans le chapitre 2, nous nous sommes intéressés aux nouvelles exigences normatives du marché de l'emploi et des transformations qui opèrent sur le statut des employés. D'une période d'apprentissage des capacités relatives à un cadre spécifique, nous sommes passés à des exigences liées aux caractéristiques personnelles des individus. Les facteurs d'employabilité dépendent toujours des acquis théoriques, mais d'autres aspects liés à la personnalité entrent désormais en jeu. Dans une idéologie de mobilité sociale, d'autonomie et d'autorégulation, les dispositions comportementales, morales et mentales ont toute leur importance auprès des recruteurs (Plomb, 2005, p. 344). Ces nouvelles exigences nécessitent donc une attention sur les compétences sociales des jeunes tout aussi particulière que sur leurs apprentissages théoriques.

« De plus en plus, les parents sont appelés à coordonner, à orchestrer, ou tout au moins médiatiser ces diverses influences éducatives (écoles, les pairs, la télévision, le marché du travail, les institutions). On ne saurait par contre étudier l'entreprise éducative de la famille sans tenter de définir sa stratégie par rapport aux acteurs du mésosystème » (Kellerhals et Montandon, 1991, p. 30). Pour que les jeunes puissent s'adapter aux exigences de la société, les parents jouent un rôle important dans l'apprentissage des compétences sociales en intervenant sur leur comportement. Bien sûr, les espaces d'apprentissages et d'expériences hors du contexte familial participent également au développement personnel des jeunes. Il sera donc intéressant d'évaluer dans l'analyse des entretiens, en fonction des différents styles, objectifs et méthodes éducatives décrits par Kellerhals et Montandon (1991), la nature du contrôle des parents sur les espaces de développement extérieurs des jeunes.

L'exercice du rôle parental est propre à chaque famille, il nous importe cependant d'en définir les contours et les caractéristiques au moyen des grands axes décrits dans l'étude de Kellerhals et Montandon (1991). En déterminant les différentes caractéristiques des stratégies éducatives des parents interrogés, nous serons ainsi plus à même d'identifier le rôle tenu par les parents pour accompagner les jeunes qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle.

3.4.1. Styles éducatifs

Dans un premier temps, Kellerhals et Montandon (1991, pp. 16-17) reprennent le cadre théorique de Baumrind (1966) distinguant deux pôles dans la pratique éducative : l'autoritarisme et le libéralisme, ou soit, l'hostilité et l'amour. Ces pôles forment les deux axes d'un graphique définissant la nature des interventions éducatives des parents. En se basant sur ce graphique, l'étude fait une synthèse de trois styles éducatifs différents :

Le style autoritaire, qui se définit par un contrôle élevé et un soutien affectif faible :

Les actions des parents pour contrôler et moduler les comportements et attitudes des enfants sont basées sur des principes moraux (respect, tradition, travail, ordre, obéissance) et des règles non négociables.

Le style permissif, qui se définit par un contrôle lâche et un soutien affectif élevé :

Les parents ont tendance à être plus tolérant envers les pulsions et comportements de leurs enfants. Les désirs de l'enfant sont pris en compte et valorisés. Il y a peu de règles parentales, les parents n'imposent pas leur volonté, mais cherchent davantage à raisonner l'enfant.

Le style authoritative, qui se définit par un contrôle et un soutien élevé :

Les parents privilégient une attitude rationnelle de la part de leur enfant. Ils encouragent la discussion et l'échange avec l'enfant, expliquent leurs décisions en prenant compte de la réalité de l'enfant, mais ne donnent pas une priorité à ses désirs dans les décisions. Ils posent des règles que l'enfant doit respecter, mais les adaptent dans un souci d'indépendance de l'enfant.

Ces trois styles sont adoptés en fonction des propres expériences des parents et ce à quoi ils doivent eux-mêmes s'adapter au sein de leur travail et dans la société (Kellerhals et Montandon, 1991, pp. 18-19). L'influence du vécu parental définira alors les valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants. Par exemple, dans les milieux ouvriers, l'obéissance et l'ordre seront des valeurs plus largement représentées que dans les classes sociales élevées qui privilégieront davantage l'ambition et le contrôle de soi. Selon tel ou tel style éducatif pratiqué par les parents, les jeunes ne rencontreront pas les mêmes soutiens, attentes ou pressions.

D'autre part, la communication au sein d'une famille est une ressource importante dans l'intervention éducative parentale. En fonction de son degré d'élaboration, les parents auront des approches différentes auprès des jeunes. Là où la communication est plus faible ou moins élaborée, les règles seront plus rigides que dans une famille qui utilise davantage un flux de communication important favorisant la dimension individuelle de chaque membre. Par une faible communication, il découlera des règles imposées d'une autorité parentale qui s'affirme d'un droit en soi (Kellerhals et Montandon, 1991, p. 20). Là où la communication est plus importante, l'espace de négociation est favorisé face aux règles parentales. Les besoins et la personnalité de l'enfant sont donc reconnus de manières différentes par les parents en fonction des styles éducatifs adoptés.

Nous verrons par la suite que la mise en place de règles de cohabitation participe à l'apprentissage des capacités utiles à l'adaptation des jeunes face aux contraintes de l'entrée dans la vie d'adulte. Leur application et l'assurance de leur respect prendront des formes différentes en fonction des expériences et des objectifs éducatifs que les parents souhaitent transmettre à leurs enfants.

3.4.2. Objectifs éducatifs

Au chapitre 2.2.3 traitant des changements structurels du marché de l'emploi, nous avons pu voir que l'apprentissage des compétences sociales joue un rôle important dans la capacité des jeunes à s'insérer dans la vie adulte. Ces compétences sociales sont transmises par les parents de manières et d'importances différentes en fonction des valeurs et croyances de chaque famille. Les parents souhaiteront influencer le profil social de leurs enfants en considérant de manières variables l'importance des aptitudes nécessaires à leur intégration. Parmi ces aptitudes, Kellerhals et Montandon (1991, p. 31) en ont retenu les plus influentes :

L'autorégulation : La manière dont les jeunes peuvent d'eux-mêmes se projeter dans une voie, s'orienter, faire des choix, se donner des objectifs et les poursuivre.

L'accommodation : La capacité à se plier aux exigences, aux règles et au rythme et adopter une attitude favorisant la persévérance et l'endurance. La capacité à se donner les moyens d'atteindre un but qu'ils ne se sont pas particulièrement fixé eux-mêmes (faire preuve d'abstraction).

La coopération : Favorise la relation à autrui, le civisme, la solidarité, le respect des autres. La capacité à s'intégrer à un groupe et à y évoluer dans un esprit de loyauté.

La sensibilité : Ce qui touche aux aspects sensibles de la personnalité ; la créativité, l'imaginaire, la construction d'un idéal, le sens de l'humour.

Ces différentes aptitudes décrites par Kellerhals et Montandon (1991) seront donc visées de manières différentes par les familles en fonction de ce qu'ils pensent utile ou nécessaire pour que leurs enfants puissent construire leur identité et s'adapter à la vie en société.

3.4.3 Les techniques d'influence éducatives

Pour appliquer leurs stratégies éducatives et orienter les jeunes vers les objectifs pédagogiques souhaités, Kellerhals et Montandon (1991, p. 32) distinguent plusieurs techniques appliquées par les parents. En fonction du style éducatif des parents, telle ou telle méthode sera plus fréquemment utilisée qu'une autre. Ils notent cependant qu'en fonction de l'objectif, la méthode sera souvent du même type. Par exemple, le respect des règles sera abordé par la méthode du contrôle.

Nous trouvons donc le contrôle qui tend à réguler le comportement du jeune par des interdictions et des obligations. Il détermine les limites et les règles pour influencer le comportement du jeune. Il intervient lorsque l'attitude du jeune ne respecte pas les valeurs « cadres » souhaitées par les parents. Le contrôle s'appuie sur les punitions pour influencer dans le sens voulu le comportement du jeune.

La moralisation se base sur la supériorité de valeurs importantes qui légitiment telle ou telle règle. Les valeurs morales transmises par les parents auront principalement pour objectif de limiter, contraindre le comportement du jeune pour qu'il corresponde à la norme. Les parents s'appuient donc sur des valeurs éthiques véhiculées par leur culture familiale, religieuse ou communautaire, qui viseront l'intégration sociale du jeune.

La relation intervient sur l'environnement social du jeune pour influencer ses envies et ses répulsions. Elle s'appuie sur le lien pour modifier l'agir de l'enfant.

La motivation influence le comportement du jeune par la discussion et l'explication en cherchant à modifier sa conscience des coûts ou profits de ses actions.

Ces différentes méthodes sont étroitement liées aux différentes manières dont les parents exercent leur autorité (Kellerhals et Montandon, 1991, pp. 33-34) :

- Coercitive : Qui s'appuie sur la supériorité statutaire des parents, faisant valoir leur expérience comme légitimant leurs décisions.
- Négociatrice : Consiste à la persuasion de l'enfant du bien-fondé des consignes parentales par l'explication du sens de celles-ci dans le but d'amener l'adhésion de l'enfant.
- Structurante : Cherche à faire percevoir l'adulte comme le représentant du monde social avec lequel il faut composer. L'autre définissant les limites de la liberté individuelle et du libre arbitre.

En explorant ces différentes caractéristiques des pratiques éducatives des parents, nous serons donc plus à même d'analyser leurs interventions auprès des jeunes. En cherchant à identifier l'ensemble des styles et méthodes mobilisées par les parents, nous essaierons d'évaluer les modifications ou les renforcements des pratiques éducatives au contact des difficultés professionnelles que traversent les jeunes en rupture professionnelle.

3.5. Cohabitation autonomie et indépendance

« La question de l'indépendance face à la famille est un point de tension particulièrement important des périples des jeunes au moment où le temps d'accès à une vie professionnelle stabilisée s'allonge » (Plomb, 2005, p. 187).

Pour affiner mon analyse des relations parent(s) - jeune dans une période de difficulté d'insertion professionnelle, je souhaite aborder l'étude d'Elsa Ramos (2003), qui s'intéresse aux différents types de cohabitation au sein des familles. L'autonomie et l'indépendance sont deux notions importantes du passage à l'âge adulte qui sont mises à l'épreuve au sein du microcosme familial. L'indépendance concerne les ressources matérielles, financières auxquelles pouvoient les parents envers leurs enfants. Il est possible de s'en dégager progressivement en acquérant ses propres moyens financiers par le biais d'un travail rémunéré. Le public cible de ce mémoire peut donc subir de manière plus forte les conséquences d'une dépendance envers leurs parents de par le prolongement d'une période sans activité rémunérée.

Si l'indépendance est une notion que l'on peut quantifier par les moyens financiers dont dispose une personne pour subvenir à ses besoins, l'autonomie concerne davantage des caractéristiques propres à la personne : savoir se réguler, se mobiliser, s'orienter, faire des choix. C'est une notion qui joue un rôle prépondérant dans la capacité des jeunes à s'insérer professionnellement.

En fonction de différents facteurs de la relation parent(s) - jeune, Ramos (2003) distingue plusieurs types de cohabitations familiales régulant à des degrés variables, l'indépendance et l'autonomie du jeune. La cohabitation sous-entend de composer entre le « commun » et « l'individuel ». Les parents sont les garants de l'ordre commun et posent les règles d'un

« vivre ensemble ». Ramos (2003) relève des enjeux importants autour de l'application par les parents du cadre et des règles au sein du foyer familial. En fonction du cadre prescrit par les parents, la cohabitation se fera de manière plus ou moins « conviviale ». Selon Ramos (2003, p. 218), la convivialité est une notion importante qui permet non seulement de cohabiter, mais également « d'exister ensemble » : « *La convivialité est un facteur majeur de la circulation de l'affection et de la construction d'un "nous familial" qui permet aux relations d'évoluer d'un parent-enfant à personne à personne* ».

La convivialité perçue par les jeunes dans l'espace familial est tributaire du degré de souplesse que les parents peuvent adopter vis-à-vis du cadre commun. La communication est un facteur essentiel au sein des rapports parents-enfants qui permet aux uns et aux autres d'échanger pour mieux prendre en compte les individualités de chacun. En effet, Ramos (2003) parle de l'importance d'une marge de négociation des règles laissée aux jeunes pour exprimer leur individualité. La négociation des règles sous-entend que l'individualité du jeune est intégrée dans « l'ensemble » auquel il appartient. En acceptant les compromis, les parents valident la réalité personnelle du jeune et la légitiment (Ramos, 2003, pp. 224-225). En fonction de la souplesse du cadre prescrit par les parents, il est possible non seulement de cohabiter, mais aussi « d'exister ensemble ».

« *Subjectiviser revient à mesurer une réalité individuelle à une autre au lieu de se laisser diriger pas une réalité qui semble extérieure à l'individu* » (Ramos, 2003, p. 224). Ramos explique que pour que les jeunes puissent se construire en tant qu'individu à part entière au sein du foyer familial, et non plus à travers le statut « d'enfant » face au statut de « parent », il est important qu'ils puissent disposer d'espaces de négociation. Au travers des échanges avec les parents, il leur est possible de faire exister leur réalité face à celle de leurs parents : « *C'est ce processus de subjectivisation qui permet au jeune adulte dans la relation de filiation de passer d'une définition de lui-même comme enfant à une définition de lui comme personne* » (Ramos, 2003, p. 225).

Trois types de cohabitation sont décrits par Ramos (2003, pp. 240-243) en fonction de cette prise en compte de la réalité du jeune dans le milieu familial. La reconnaissance parentale influe directement sur la validation identitaire du jeune au sein de la famille et par rapport à son individualité propre. Elle constitue ainsi une forme « d'assurance » lui permettant de faire face aux difficultés qu'il rencontre. Plus cette dernière est reconnue, plus le jeune pourra trouver les soutiens nécessaires à l'acquisition d'une certaine autonomie et estime de soi. La famille jouant ainsi un rôle de soutien affectif et de reconnaissance identitaire utile à l'évolution du jeune (Ramos, 2003, p. 220). Dans ce cas de figure où le rapport parent(s) - jeune se situe à un niveau égalitaire, Ramos (2003) parle de cohabitation « confirmée ». La négociation du cadre par le jeune est possible, le partage entre les membres de la famille est important, et les espaces d'expérimentation sont bien acceptés. Dans cette situation, le jeune peut intégrer les règles par le fait qu'il contribue à les façonner. Nous rejoignons alors cette notion du « vivre ensemble » qui contribue à une forme de solidarité familiale dont chaque membre se sent appartenir comme partie prenante.

En contrepartie, lorsque l'autorité parentale laisse peu de place à l'individualité du jeune, nous trouvons un type de cohabitation « subie ». Le cadre est peu flexible, l'autorité parentale s'impose en soi d'un point de vue hiérarchique et il n'est pas, ou peu, matière à discussion. Les espaces d'expérimentations sont faiblement valorisés. Dans cette situation, les conflits sont plus fréquents, le jeune n'ayant pas d'autres moyens de s'affirmer et revendiquer son individualité que par le biais de la confrontation directe : « *Quand les volontés parentales*

sont trop fortes, le conflit devient le seul moyen pour les jeunes gens de s'affirmer » (Ramos, 2003, p. 157). Le contrôle parental est donc élevé et le jeune ne dispose que de peu de place d'expérimentation au sein de la famille. Sans validation de son individualité par les parents, il aura tendance à aller chercher d'autres instances de validations (les pairs, partenaire amoureux, jeux vidéo). Il cherchera à exprimer ses besoins personnels à l'extérieur du cadre familial, là où il pourra se vivre et s'affirmer, libéré de la tutelle parentale : *« C'est à cette condition qu'il pourra se concentrer sur soi en perdant moins d'énergie à demander la reconnaissance et l'aval de ses parents »* (Ramos, 2003, p. 230).

Enfin, le dernier type définit la cohabitation comme « accommodée ». Le cadre est également peu enclin à la négociation. Toutefois, contrairement à la cohabitation dite « subie », l'espace d'expérimentation y est plus facilement accepté. L'individualité du jeune peut s'exprimer dans le contexte qui lui est dévolu : sa chambre. Chacun dispose donc d'un « territoire » qui lui est propre et qui permet de se vivre séparément du « commun ». Dans les espaces communs, les règles parentales font foi.

Dans ces deux derniers cas de figure, les points de tension entre le cadre parental et l'affirmation de soi du jeune paraissent plus fréquents. L'enjeu pour les jeunes est de conserver l'entente avec les parents tout en cherchant à s'affirmer et faire valoir son individualité. Ramos (2003) explique que le jeune peut adopter différentes stratégies pour conserver une certaine marge de manœuvre entre le contrôle parental et ses propres aspirations. Le mensonge ou l'omission permet au jeune de protéger une zone personnelle du regard jugeant des parents pour conserver leur confiance. Les limites seront aussi plus souvent testées par le jeune qui essaiera de s'allouer davantage de marge tout en gardant une bonne entente avec ses parents. Lorsque ces stratégies ne sont plus possibles et que le jeune ne dispose plus suffisamment d'autonomie pour se réaliser, le conflit ouvert devient la seule solution pour revendiquer son indépendance (Ramos, 2003, p.157).

Pour Ramos (2003, p. 230) la réalisation personnelle et la construction de soi ne peuvent s'exprimer que lorsque le jeune est débarrassé de la confrontation quotidienne avec l'autorité parentale. En fonction de ces différents types de cohabitation (subie, accommodée, adoptée), l'attitude des jeunes et leurs réactions peuvent donc prendre différentes formes selon la place qui leur est donnée pour exprimer leur individualité.

En parlant de souplesse de l'autorité parentale, nous retrouvons les différents types d'application décrits par Kellerhals et Montandon : autoritaire, permissif, authoritative. Nous pourrions également faire des liens dans notre analyse avec l'étude de Van de Velde (2008) qui définit au sens large les influences sur les familles des différents contextes sociopolitiques. De manière transversale, Van de Velde (2015) reconnaît que les stratégies parentales tendent à recréer un savoir-être parental dans la relation avec les jeunes qui puisse prendre en compte les évolutions de la société vécues par les jeunes.

3.6 Conclusion théorie

Du contexte sociopolitique et culturel découle les valeurs et croyances des parents qui à leur tour, influencent leurs stratégies éducatives. Nous avons pu constater avec Ramos (2003) que la communication et le partage au sein de la famille sont des conditions importantes au sein des relations parent(s) - jeune pour favoriser l'acquisition de l'autonomie. En effet, de la manière d'appliquer avec plus ou moins de souplesse le cadre commun, dépendra la « convivialité » au sein du foyer familial. Une notion importante puisqu'elle favorise le développement de l'autonomie (estime de soi, confiance, autorégulation, affirmation) des jeunes leur permettant d'appréhender les difficultés d'insertion qu'ils rencontrent.

Nous l'avons abordé dans le cadre théorique, l'évolution des représentations parentales vis-à-vis du statut de l'emploi est un point important à relever dans l'analyse, car il conditionne leurs facultés à transmettre des repères aux jeunes pour appréhender leur entrée sur le marché. Les parents étant eux-mêmes, ou par des institutions et des « mentors », les détenteurs du rôle de « passeur » nécessaire à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Les principales idées abordées dans les apports théoriques que nous souhaitons donc garder à l'esprit pour notre analyse sont les suivantes : identifier les valeurs et croyances qui influencent les parents, les différents types de stratégies éducatives utilisés par les parents, la place de la communication dans le contexte familial permettant au jeune de subjectiviser sa réalité, et les ressources parentales mobilisées (relation aux institutions, activation de leur propre réseau social et professionnel).

À mon sens, bien que les seules caractéristiques individuelles des jeunes ne puissent expliquer leurs difficultés d'insertion (causes externes des changements économiques et socioculturels), les mécanismes d'autonomisation favorisant l'adaptation de ces derniers dans la société représentent un point clé sur lequel les professionnels du social peuvent intervenir. En développant leur compréhension de ces mécanismes, les intervenants sociaux peuvent aider les familles à conscientiser davantage leur situation et l'adapter positivement.

Nous chercherons donc à répondre aux questions suivantes : dans quelle mesure les parents se sentent capables et agissent en fonction de la situation de difficulté d'insertion du jeune ? Comment les différents aspects qui définissent la relation parent(s) - jeune s'articulent-ils dans une période d'incertitude professionnelle des jeunes ? Quelles sont les croyances et valeurs des parents et comment sont-elles touchées par cette situation ? Et finalement, avec quelle intensité cela impacte-t-il sur le mode de fonctionnement et les stratégies éducatives des familles en fonction des difficultés d'insertion rencontrées par les jeunes ?

En espérant que les informations récoltées lors des entretiens fassent écho aux différents niveaux théoriques qui ont été abordés, l'intention de ce mémoire est de mieux comprendre la problématique des jeunes en situation de rupture professionnelle. Il y a bien sûr de multiples angles pour aborder cette problématique. Par conséquent, en constatant que les parents ont un rôle éducatif important dans l'apprentissage des compétences favorisant l'autonomie des jeunes, et les ressources qu'ils peuvent mobiliser, il est judicieux de les considérer de manière systémique, comme des acteurs influents de la problématique des jeunes en difficulté d'insertion.

4. Méthodologie

4.1 Champ d'investigation

J'ai longtemps hésité à entreprendre des démarches auprès d'une mesure d'insertion professionnelle de type SEMO. Cela m'aurait permis de toucher directement à la population cible de la problématique traitée. Cependant, il m'a paru moins évident de passer indirectement par une institution publique, puis par les jeunes, pour atteindre des parents intéressés par la démarche. Cela aurait également limité le champ temporel d'investigation auprès des jeunes par le seul fait de leur présence dans un SEMO, alors que je souhaitais étudier une plus grande variabilité de situations passées ou présentes.

Pour ne pas ajouter une complexité plus grande à l'analyse des aspects relatifs aux ressources, croyances et valeurs influençant les parents, je souhaitais interviewer des parents socialement intégrés. Il me paraissait difficile d'ajouter à mon travail une dimension multiculturelle qui aurait nécessité de prendre en compte l'influence d'une culture étrangère. Cela concerne à mon avis un aspect de la problématique dans sa vision élargie, mais ajouterait une plus grande complexité dans sa lecture.

J'ai donc réalisé en parlant de mon travail dans le cadre de mon réseau familial, de connaissances ou de collègues de travail, que des possibilités de mise en contact s'offraient naturellement. J'ai pu ainsi bénéficier d'un contact spontané, direct et ouvert à la démarche de l'interview. Les parents interviewés ne sont néanmoins pas issus d'une relation directe avec moi, m'étant inconnus avant l'enquête. Ainsi, la relation d'enquêteur à enquêté(s) ne m'a pas semblé modifiée par une influence relationnelle trop importante mis à part le rôle d'enquêteur.

L'échantillon devait idéalement se constituer de cinq familles, mais suite à un désistement, il s'est réduit à quatre. Pour des raisons de temporalité par rapport à l'avancée de mon travail de recherche, il a été difficile d'effectuer un remplacement. L'échantillon est constitué de parents dont le jeune a connu une période de « latence » dans leur parcours professionnel : intégration d'une mesure d'insertion professionnelle de type « T1 » (SEMO, OPTI, MESIP, COFOP), arrêt d'un apprentissage, absence de projet professionnel.

Les entretiens se sont faits selon des compositions familiales très variées, représentatives de l'évolution actuelle de notre société (parents divorcés, monoparentalité ou en couple).

4.2 Démarches des entretiens

Dans un premier temps, les personnes de mon réseau, une fois les critères établis, m'ont mis en contact avec le/les parents de leur réseau de connaissance. Après un premier contact téléphonique, j'ai fait parvenir au préalable par mail, l'introduction de mon sujet de mémoire, le guide d'entretien (annexe 7.2) et une fiche d'information sur le sujet du travail, le déroulement de l'entretien et l'engagement éthique (annexe 7.3). Ceci, afin d'être certain du consentement des personnes à parler du sujet. Il me semblait en effet important d'avoir leur consentement préalable à traiter des questions relatives à leur sphère privée pour optimiser la qualité des données récoltées. Il est certain que le lien de confiance établi par l'intermédiaire d'une personne de leur réseau social a contribué à la qualité de l'accueil dont j'ai bénéficié.

Après avoir reçu une réponse positive par mail, j'ai pu fixer directement par téléphone la date et les modalités de l'entrevue. Pour des raisons de facilité vis-à-vis de l'emploi du temps des personnes contactées, nous avons convenu dans la totalité des cas de procéder à l'entretien à leur domicile. Avant de commencer les entretiens, j'ai soumis à signature un formulaire de

consentement (annexe 7.4) pour l'enquêteur et les personnes interviewées, afin d'assurer les conditions éthiques de l'entretien.

4.3 Le type de recherche et les outils

Ma question de recherche étant relative à la compréhension de phénomènes sociaux impliquant « l'agir » des personnes interrogées, je me suis naturellement orienté pour la récolte des données sur une démarche de type qualitative. Afin de respecter une relation de confiance entre l'enquêteur et l'enquêté, et dans un souci de compréhension du sujet, il m'a paru essentiel de récolter les données en privilégiant un contact direct avec les personnes. J'ai donc élaboré un guide d'entretien de type semi-directif en fonction des thèmes abordés dans le cadre théorique me permettant de répondre à mes questions de recherche : croyances et valeurs, relation avec les intervenants extérieurs, ressources mises en place, cohabitations, etc.

Lors des entretiens, j'ai eu recours au guide pour relancer ou cibler les sujets avec une fréquence variable en fonction du déroulement des entretiens. J'ai laissé libre cours à l'entretien lorsque le récit abordait naturellement les points que je souhaitais récolter. Le guide m'a permis de vérifier que les thèmes centraux étaient traités, tout en questionnant dans le cas contraire. Je n'ai donc que rarement respecté la chronologie des questions. Le fait que j'aie au préalable envoyé par mail le guide d'entretien et l'introduction du mémoire a permis aux parents interrogés de relever eux-mêmes les références de leur propre expérience en fonction des thèmes souhaités.

4.4 Méthode d'analyse

« Traiter une situation, une institution, une action éducative comme un système, c'est mettre en évidence deux phénomènes totalement différents, sinon contradictoires. C'est dire, d'une part, que cette situation constitue un tout relativement cohérent - dont tous les éléments s'enchaînent et se déterminent mutuellement -, et c'est poser, d'autre part, qu'une situation ne peut être analysée isolément, qu'elle est en relation avec d'autres situations, d'autres niveaux » UNESCO (1984).

Sans prétention excessive, j'ai souhaité répondre à mon hypothèse de départ par une vision systémique qui prenne en considération la part la plus large de ce qui influence actuellement le rôle éducatif des parents dans la problématique d'insertion professionnelle des jeunes.

Une fois le matériel récolté, j'ai donc procédé par la définition de catégories ou de thèmes en lien avec les aspects théoriques relevés dans les chapitres 2 et 3. Je me suis intéressé dans un premier volet aux réponses des parents sur le thème des valeurs et croyances familiales pour comprendre leurs perceptions de la réalité des jeunes et l'influence qu'elles peuvent avoir sur les stratégies éducatives. J'ai ensuite cherché à considérer par rapport aux différents types éducatifs décrits par Kellerhals et Montandon (1991) (autoritaire, permissif ou authoritative) les réponses des parents faisant part de leurs injonctions éducatives envers le jeune et du style de celles-ci (objectifs éducatifs, règles de cohabitation, manière d'exercer l'autorité, traits de personnalité du jeune).

Dans un deuxième volet, j'ai catégorisé les résultats en considérant les éléments théoriques qui relevaient des ressources et facilitateurs faisant foi dans les pratiques éducatives, mais aussi dans un champ plus large de la société : la part de la communication dans la relation parent(s)-jeune, les ressources des parents (soutien dans les recherches, ressources du

réseau social et professionnel des parents), la relation des parents avec les professionnels des mesures d'insertions et le rôle de passeur tenu par d'autres adultes.

Une fois les interviews audio intégralement retranscrits par écrit, j'ai sélectionné et trié dans chaque entretien le matériel récolté par référence aux catégories. Pour mettre en avant les résultats de mon analyse, je me suis principalement appuyé sur la récurrence de certaines réponses. Cela n'enlève en rien une part d'interprétation indubitable à la taille de l'échantillonnage pouvant omettre certaines variables plus importantes qu'il m'a paru.

4.5 Éthique de la recherche

Étant donné que le sujet de la recherche touche directement la sphère privée et un vécu relevant de l'expérience sensible du rôle parental, il était important d'assurer toutes les garanties de l'anonymat et d'une démarche de type compréhensive et non jugeante. C'est dans ce but que j'ai entrepris les différentes démarches d'entretien évoquées au chapitre 4.2.

Les entretiens ont donc tous été enregistrés de manière anonyme en modifiant les noms, prénoms et noms de ville par des lettres : M (mère) ou P (père) pour les parents, X et Y pour le ou les jeunes et B pour l'enquêteur. J'ai averti les personnes interviewées que le matériel serait détruit après la soutenance du travail de bachelor.

5. Analyse

Pour commencer l'analyse du matériel récolté, j'ai relevé plusieurs points clés en lien avec les aspects théoriques de la relation éducative des parents avec les jeunes adultes abordés à travers le contexte de la problématique (chapitre 2) et le cadre théorique (chapitre 3) de ce travail.

Dans un premier temps, il convient de considérer l'importance des croyances des parents vis-à-vis de leurs perceptions des normes culturelles de la société en fonction de leurs propres vécus et expériences professionnelles. Je souhaite relever dans le contenu des entretiens, les aspects du récit qui témoignent des valeurs qui influencent la conduite éducative des parents interviewés. Que ce soit en rapport à leur expérience professionnelle, leurs perceptions de la société ou l'influence du cercle social et familial, l'identité sociale et les agir éducatifs des parents sont influencés par le contexte dans lequel ils évoluent.

Cet aspect sera directement mis en lien avec le processus de subjectivisation faisant foi dans l'apprentissage des jeunes à s'autonomiser. Nous l'avons abordé plus haut, Van De Velde (2008) reconnaît en effet dans son étude que de manière transversale (aux différents contextes européens), les parents sont amenés à développer un savoir-être leur permettant de prendre en compte les nouvelles réalités de la société que vivent les jeunes. Si comme l'explique Ramos (2003), le rapport au cadre commun au sein du foyer familial entre les jeunes et leurs parents est source d'apprentissages, il nécessite pour se faire de manière optimale, d'une marge de négociation permettant de faire coexister la réalité du jeune avec celle de ses parents. Ce processus d'intégration favorise les capacités d'adaptation des jeunes dans leur parcours d'insertion et leur passage à l'âge adulte. Dans quelle mesure les parents arrivent-ils à intégrer ce processus dans leurs pratiques éducatives à travers le prisme de l'insertion professionnelle vécu par les jeunes ?

Un autre point que je souhaite traiter, qui découle pour ainsi dire du premier, est le rôle tenu par les institutions du domaine public auprès des familles et comment les parents les font intervenir, relaient les informations et les soutiennent. Sont-ils perçus comme complémentaires à l'éducation de l'enfant, comme soutien dans une période de tension, ou au contraire comme une intrusion dans le rôle parental ? Quelles sont les attentes des parents et comment sont-ils sollicités par ces dispositifs ?

Nous l'avons abordé à travers l'étude d'Abitibi-Témiscamingue (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999), la société est constituée de différentes générations et la fréquence et la qualité des interactions entre les générations sont un gage d'intégration intergénérationnelle dans notre société. Et plus précisément en ce qui concerne l'insertion professionnelle des jeunes adultes. De cette condition découlera l'ouverture des jeunes envers « la société des adultes » ou un repliement vers une microsociété « tenue » par eux-mêmes et qu'ils décrivent comme « la galère » lorsque les conditions de passage sont inaccessibles. L'étude Abitibi-Témiscamingue (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999) relève en effet l'importance du rôle de « passeur » tenu par des adultes pour permettre aux jeunes d'intégrer les réalités d'une place de travail et rendre ainsi leur insertion professionnelle plus perceptible ou plus facile à appréhender.

5.1 Valeurs et croyances parentales

« Ce temps, ils (les jeunes) sont mis en demeure de le construire, de le mettre en récit afin qu'il soit socialement reconnu. Ils l'expérimentent donc comme un objet extérieur à eux. Ils ressentent un décalage entre le temps de leurs aspirations personnelles et le temps social qui passe et qui structure les possibles et obstacles » (Plomb, 2005, p. 212).

Les parents sont les premiers témoins de cette expérimentation temporelle de la part des jeunes vis-à-vis des exigences du monde extérieur et des étapes de vie induites par la société (enfance, adolescence, majorité, retraite) définissant le statut social des individus. Eux-mêmes ont déjà parcouru ces étapes, par leurs choix, leur vécu et la compréhension qu'ils ont de la société actuelle. Ils se trouvent donc à moduler leur intervention auprès des jeunes en devant tenir compte des évolutions actuelles de notre société qui agissent sur l'expérience personnelle des jeunes d'aujourd'hui.

Pour comprendre les croyances et valeurs actuelles dont tiennent compte les parents, je les ai questionnés sur la manière dont ils perçoivent les exigences professionnelles, leur évolution par rapport à ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils pensent des caractéristiques nécessaires à une insertion sociale et professionnelle.

Dans un premier temps, les témoignages des parents s'accordent à considérer des évolutions impliquant une plus grande difficulté à s'insérer professionnellement qu'à l'époque de leur propre jeunesse :

« Ah ! Mais c'est beaucoup plus difficile que de notre temps. Moi, j'allais travailler à la poste, mais je trouvais... Je m'inscrivais, puis j'avais du boulot. Je travaillais la nuit et je gagnais bien. C'était beaucoup plus simple, c'était 100 fois plus simple le monde autour. On avait un monde facile autour ».

« Ha bah ça n'a rien avoir avec mon parcours à moi en tant que jeune travailleuse. Non ça n'a rien à voir, je pense que c'est vachement plus exigeant maintenant, qu'avant ».

« Ils sont seuls devant. Alors que disons tout pousse.... C'est une contradiction complète, en complète contradiction, en porte-à-faux complet avec l'évolution de leur dépendance. Ils sont beaucoup plus dépendants que nous on était à leur âge ».

« C'est-à-dire qu'on les met devant des responsabilités qu'ils sont de moins en moins aptes à réaliser, parce qu'ils sont dépendants financièrement, parce qu'ils sont déresponsabilisés aussi, du fait qu'ils sont toujours en formation par exemple ».

Les parents sont conscients des évolutions du marché et des exigences actuelles. Or, face à la perception de ces difficultés, nous observons une norme culturelle très présente au niveau des exigences de formations élevées et de l'importance d'un statut professionnel. Nous la retrouvons dans la plupart de leurs réponses lorsqu'ils doivent considérer la situation des jeunes en difficulté d'insertion :

« C'est une sécurité. C'était une réelle sécurité si elle gardait cet apprentissage. Je me suis dit elle n'a qu'à serrer les fesses trois ans et pis elle a son CFC ».

« (...) son papa et moi, on voulait pas qu'elle reste sans rien faire. Ça, c'était pas question. Qu'elle arrête son apprentissage, certes, mais, elle reste pas sans rien faire. Ça, c'était hors de question ».

« Moi je voulais qu'il ait un papier scolaire et pas une simple attestation comme quoi t'as suivi les neuf années d'école ».

« Et puis après, il a pas réussi son année scolaire, on a décidé que : “non tu vas pas faire un apprentissage”. C’était hors de question, parce que je lui dis : “Si par hasard ton apprentissage ne te convient pas... Tu te retrouves sans papier de l’école, et pis t’auras commencé un apprentissage et pis on sait pas si t’iras au bout ? Pas question ! Je veux que tu commences par avoir un premier papier” ! ».

« Pis après, fallait bien trouver une place d’apprentissage, faire quelque chose... ».

« Non, on lui a pas vraiment laissé le temps, on essayait tout de suite de trouver des solutions. Le but était qu’elle soit pas livrée à elle-même et de savoir qu’elle était occupée ».

« Mais j’aimerais bien qu’elles aient un papier, c’est tout ce que je leur demande (rire) ».

L’inquiétude des parents est vive par rapport à une certaine temporalité d’insertion professionnelle. La crainte que les jeunes génèrent un temps d’inactivité non valorisé professionnellement constitue une réelle préoccupation.

L’influence de la norme culturelle en Suisse est également ressentie dans le réseau social des parents et reflète le souci d’être jugé dans leur rôle de parents :

« J’ai ma voisine qui me dit : “Mais il est adorable ton gamin, mais il faut juste qu’il trouve sa voie”. Faut qu’il trouve, mais je sais pas comment lui la faire. J’essaie, j’essaie par tous les moyens ».

« Ah ! Il y a plein d’autres choses, mais c’est très difficile l’entourage en fait. Quand on discute avec des copines ou autres, ça paraît horrible de rien avoir : “Y a que le gymnase qui compte, y a que les études qui comptent y a que ça, si y a pas ça...” C’est impressionnant ! Et puis on est là et on se dit : » Holala ! » On a l’impression que dans notre époque, il y a plus que ça au fait ! ».

La considération d’une urgence de placement est donc bien présente. D’autre part, le rôle parental étant à créer, les parents se trouvent dans une situation de recherche d’assurance de « bien faire » qui est mise à mal lorsque le jeune dévie d’une trajectoire normée : *« (...) plus les jeunes adultes suivent une trajectoire de vie normative (p. ex., obtenir un diplôme, se trouver un emploi), plus la relation parent(s) - jeune adulte serait positive et harmonieuse »* (Belsky, Jaffee, Caspi, Moffit & Silva, 2003, cité dans Raymond, 2011, p. 23).

L’accès à une activité professionnelle a donc son importance dans l’harmonie des relations parent(s) - jeune adulte. La période de latence est mal vécue par les parents qui ont conscience des enjeux d’une insertion et portent le souci d’un « bien faire » lié à la réussite de l’insertion des jeunes. Mais au-delà d’une activité professionnelle, le dynamisme, la responsabilisation et la débrouillardise, sont des caractéristiques primordiales auxquelles les parents sont attachés. Elles font en effet écho à l’injonction d’une norme d’individualisation qui fait foi actuellement sur le marché du travail.

« Alors bon, là ils ont aussi plus d’exigences : ils sont consommateurs, ils sortent, ils font beaucoup plus de choses que l’on ne faisait pas, ça, c’est clair ».

« Elle se serait quand même dépatouillée. Mais c’était quand même une crainte..., qu’elle ait se comportement de, de... je fais rien tout va bien... ».

« Pour moi j’ai aucun souci si elles sont démerdent, tac un petit boulot, elle fait là... J’ai aucun souci avec ça, mais si c’est pour rester vautrer au lit pendant 9 mois ».

Les parents sont donc témoins des réalités économiques et des exigences du marché dont les jeunes n'ont pas encore toutes les connaissances. La médiatisation des parents pour les aider à prendre conscience de cette réalité qui les attend est fortement influencée par une pression de temporalité émanant de la norme d'accès à une profession. Ils prennent acte de ces exigences et les relaient souvent à contrecœur sans pouvoir réellement s'en défaire dans leur intervention. Au-delà des difficultés à s'insérer, nous remarquons que l'inquiétude des parents s'attache alors aux moyens mis en œuvre par les jeunes pour trouver une solution :

« Pourtant j'étais derrière pour l'aider à s'inscrire au chômage. Elle disait toujours : oui, oui, mais il y avait rien qui se faisait. Elle cherchait aucune place, elle cherchait rien. (...) Alors ça fait des conflits, c'est ça qui est moche ».

« Il va falloir qu'elle se bouge aussi parce que bin du coup, il va falloir qu'elle fasse des stages pour trouver le domaine dans lequel elle veut euh..., elle veut travailler. Et puis euh..., et puis ça..., ça va pas lui tomber dessus tout seul. Donc elle sait qu'elle va devoir se bouger quoi ».

Lorsque la pression ressentie sur le rôle parental se trouve confrontée aux besoins et difficultés des jeunes, cela crée des conflits ouverts ou latents. Les jeunes cherchant une plus grande marge d'indépendance se voient davantage « contrôlé » par la pression qu'engendre leur situation chez leurs parents. Nous l'avons dit, ces derniers se font parfois ou souvent à contrecœur, les acteurs principaux de la mobilisation des jeunes. Les remarques et incitations vont se concentrer sur l'attitude et la personnalité des jeunes, et se trouver ainsi directement en porte-à-faux avec les conditions du développement identitaire des jeunes :

« Ouh, c'est très difficile à dire ! Bon, c'est très difficile à dire parce que je ne sais pas vraiment ce qui se passe dans sa tête ».

« Alors effectivement, on a eu l'impression d'avoir poussé, poussé, poussé. D'où une certaine tension, d'où une certaine..., peut-être, révolte chez elle aussi ».

« C'est délicat hein !? C'est le problème de l'adolescence, disons, du détachement, de l'autonomie..., tous ces trucs qui sont complètement ambivalents ».

« Et puis eux, ils sont trop contents de partir, ce qui est normal. De partir, de s'éloigner, disons voilà, de la maison ».

L'augmentation des difficultés d'insertion et des exigences de formation crée donc un stress plus important sur le rôle éducatif parental par rapport à une norme d'un statut professionnel bien présente dans la période du passage à l'âge adulte. Les parents ressentent une pression supplémentaire dans la convergence de ces deux points. Il devient d'autant plus difficile alors de s'en détacher lorsque les jeunes ne présentent pas le comportement attendu pour s'insérer.

5.1.1 Valeurs et objectifs éducatifs

Nous l'avons abordé à travers l'étude de Van de Velde (2008) sur les différences de contextes socioculturelles des différents pays européens, leur influence est importante dans les considérations temporelles des parents vis-à-vis des conditions du passage à l'âge adulte. En Angleterre la reconnaissance des difficultés économiques externes à l'individu favorise une forme de tolérance par rapport à l'itinérance que les jeunes peuvent adopter pour acquérir leur indépendance (formation, petit boulot, période de chômage). Au Danemark, la considération pédagogique d'une initiation au passage à l'âge adulte, contribue à un certain assouplissement des impératifs temporels à l'insertion professionnelle. Ces nuances se retrouvent dans les capacités de parents à dissocier les raisons des difficultés des jeunes à s'insérer, d'une réalité

intrinsèque aux jeunes (état d'esprit, comportement, compétences), à une réalité extrinsèque (conjoncture, exigence du marché, niveau de formation, trouver sa voie).

Or, en Suisse, il semble difficile de se défaire de l'idée que le travail constitue à cet âge de la vie, une étape majeure à passer dans la construction d'une identité sociale et d'un avenir prometteur. Nous l'avons vu à travers les réponses des parents, il est difficile pour eux de préserver leurs interventions éducatives de toute pression ou mise en urgence face aux difficultés professionnelles des jeunes.

Les parents essaient donc d'influencer par leurs stratégies éducatives, les caractéristiques et compétences des jeunes en lien avec ce qu'ils pensent utile à l'insertion sociale et professionnelle des personnes dans la société et en fonction de leurs propres valeurs :

Croyances et valeurs	Objectifs éducatifs
<p>« ... en tout cas, on a l'impression que les gens se dédouanent tout le temps ».</p> <p>« Par rapport aux jeunes, par rapport aux jeunes, c'est plutôt, c'est plutôt l'individualisme, l'individualisme actuel du monde, d'une manière générale, qui est petit à petit repris aussi par l'école, qui au lieu de chercher, de prendre le temps... ».</p> <p>« C'est-à-dire qu'on les met devant des responsabilités qu'ils sont de moins en moins aptes à réaliser, parce qu'ils sont dépendants financièrement, parce qu'ils sont déresponsabilisés aussi, du fait qu'ils sont toujours en formation par exemple ».</p>	<p>« La générosité, elle l'est tout à fait. Elle n'est pas individualiste, disons, elle pense assez aux autres. Mais c'est plutôt une histoire de répondant, de responsabilité. Alors ça, elle ne l'a pas toujours, elle n'est pas tellement responsable ».</p>
<p>« J'ai pas très envie qu'elle ait un apprentissage par dépit en disant : "bon bin là y a de la place bin j'y vais quoi". Moi c'est un peu ce qui m'est arrivé. J'avais envie d'être assistante en pharmacie. J'ai commencé mon apprentissage d'assistante en pharmacie, euh... J'ai arrêté parce que j'étais nulle, parce que j'allais pas au cours, parce que... voilà ».</p> <p>« Ouais je pense, je trouve que c'est plus important ce côté humain, que ce côté à fond... C'est bien beau de faire des études, y a pas de soucis hein... ».</p>	<p>« Moi ce qui me paraît primordial c'est le respect déjà, par rapport..., à tout ! Par rapport à la personne qui l'embauche, par rapport au..., à la place de travail qu'elle a, le respect en général ça. Je trouve que c'est largement important pour évoluer dans de bonnes conditions. Si on a le respect c'est un peu la base quoi ».</p> <p>« Franchement, j'espère qu'elle s'épanouisse dans son travail. Je pense que c'est hyper important. C'est important, on doit aller bosser tous les jours, toute la semaine ».</p> <p>« Elle est un peu naïve ma fille elle pense que tout..., enfin elle est un peu dans le monde des bisounours, tout beau, où tout le monde est beau, tout le monde il est gentil. Et pis voilà, elle a été confrontée au fait</p>

	<p>qu'effectivement on pouvait rencontrer des gens qui correspondait pas forcément à... ».</p> <p>« Elle sait..., la politesse, le respect, la ponctualité, tous..., tous ces petits trucs qui font que euh... le bon contact avec ces collègues, c'est important aussi ».</p>
	<p>« Voilà ! D'abord un, il faut qu'il respecte, mais qu'il respecte lui-même, qu'il respecte ses parents ».</p>
<p>« Tout est complémentaire en fait, le travail, les voyages, les amis, ce sont des choses qui vont ensemble, il faut avoir du plaisir à les faire tous. La vie professionnelle est longue... X je la trouve plus motivée à trouver une reconnaissance d'elle-même dans une profession ».</p> <p>« Oui exactement, et puis nous aussi nous sommes une génération qui j'ai l'impression, travail pour vivre, pour manger, et puis euh..., qui travail, qui savent qu'ils doivent travailler et puis ça me fait rien d'aller travailler pourvu que j'aie du plaisir. Mais rester à rien faire moi je ne pourrais pas. Et puis j'ai l'impression que leur génération, bin voilà, ils se contentent de ce qu'ils ont et ils en font le minimum et puis après « advienne que pourra ».</p> <p>« Non voilà, on avait juste envie..., moi j'attendais juste de bosser, je voulais faire un apprentissage très court pour gagner de l'argent. Mais là je crois qu'ils ont moins cette motivation de... Ils restent longtemps à la maison...».</p> <p>« Il faut essayer de rester soi-même tout en évaluant l'endroit dans lequel on se trouve, s'adapter aux circonstances. Après voilà, on est obligé de travailler donc euh..., de gagner sa vie. Enfin voilà, nous ont a toujours travaillé, donc on a pas donné un exemple de "j'm'en-foutisme". Après voilà, on a eu la chance de trouver un travail stable,</p>	<p>« Alors le respect et la politesse, ça elles sont très respectueuses, très polies ».</p>

<i>J'ai jamais été au chômage, j'ai pas eu de temps d'arrêt. Donc on pense donner un exemple...».</i>	
---	--

Nous retrouvons donc dans le matériel récolté des concordances entre les valeurs et croyances parentales et les injonctions éducatives envers leurs jeunes : respect, politesse, reconnaissance, se responsabiliser, être généreux, savoir se débrouiller.

En prenant compte de ces différentes réponses, nous observons qu'il y a une certaine variabilité des valeurs (selon chapitre 3.4.2 p. 29), mais que dans le processus de passage à l'âge adulte, l'accent est mis sur l'autorégulation et l'accommodation des jeunes par rapport aux normes et exigences de la société (respect, politesse, débrouillardise). Or, il peut y avoir une certaine contradiction : d'une part, il est demandé aux jeunes d'obéir, de respecter et de se plier à certaines règles et d'autre part, ils doivent s'affirmer et se débrouiller dans le cadre ainsi prescrit. Il semble alors naturel que les pressions d'une urgence de placement et des exigences en termes de capacités favorables à l'insertion influencent également les relations parent(s) - jeune, créant ainsi des conflits entre le besoin d'indépendance des jeunes et les impératifs éducatifs parentaux.

Nous remarquons également que les parents ne comprennent pas toujours le manque de motivation des jeunes à accéder à une formation. Bien qu'ils valorisent l'épanouissement au travail et la valorisation de soi en fonction des intérêts des jeunes, ils s'entendent pour la majorité sur une certaine nécessité dans l'insertion professionnelle qui ne tolère plus l'indécision et la passivité. L'individualisation des trajectoires semble à ce niveau avoir un effet sur la difficulté des jeunes à se déterminer et s'engager qui est moins perceptible par les parents en comparaison de ce qu'ils ont pu connaître. Les exigences d'admission par des tests d'entrée, la vision d'un monde du travail sans reconnaissance où le risque d'un sacrifice de liberté individuelle est perçu plus fortement qu'une chance d'épanouissement et de valorisation personnelle constituent des freins supplémentaires à la mobilisation des jeunes vers le marché du travail.

L'image actuelle que les jeunes ont du travail et les motivations extérieures à l'entrée sur le marché ne sont plus totalement les mêmes que ce que leurs parents ont pu vivre à cet âge. Le durcissement des conditions d'entrée sur un marché de plus en plus concurrentiel a modifié la relation des jeunes à l'insertion professionnelle. Les injonctions que les parents pourraient eux-mêmes avoir vécu de la part de leurs propres parents ne trouvent plus autant de sens par rapport aux difficultés d'insertion actuelles.

Les difficultés rencontrées par les jeunes augmentent souvent le temps de transition du passage à l'âge adulte et par là même le rôle parental. Les parents souhaitant voir leurs enfants grandir et gagner en indépendance voient leur rôle éducatif rallonger par cette période de transition. D'autant plus que les jeunes démunis de statut social reconnu et dépendant matériellement de leur parent vont éprouver plus de difficulté à se considérer comme des adultes.

5.2 Relation des parents avec les intervenants extérieurs

Selon l'idée de Kellerhals et Montandon (1991) sur la coopération des familles avec l'extérieur, nous nous intéressons aux ressources mises en place par les parents dans le rôle de médiatisation avec les intervenants extérieurs. Leur implication dans cette relation va dépendre de leur perception vis-à-vis des instances externes et le rôle qu'ils leur attribuent.

5.2.1 Collaboration avec les institutions scolaires et professionnelles

La majorité des parents ont orienté leurs jeunes vers des mesures ou des aides sociales lors des périodes de latence, de réorientations ou d'incertitude professionnelles :

« Alors on a dit : "Bin faut commencer..." On avait fait faire cette mesure du SEMO après ».

« Voilà, elle avait fait des stages, il y avait pas de place d'apprentissage... Donc, c'est qu'on l'avait inscrite aussi à l'OPTI ».

Le bouche-à-oreille joue un rôle important entre parents pour prendre connaissance des diverses offres institutionnelles :

« Je crois que c'est par ouï-dire..., moi j'ai entendu parler du SEMO par d'autres gens, par d'autres parents ».

Les mesures sont donc acceptées comme soutien financier et principalement comme filet normatif pour les jeunes sans activité pour compenser une déviation de trajectoire :

« J'ai fait la demande auprès des bourses d'études s'ils pouvaient nous aider. Donc on a eu une bourse pour le début d'apprentissage ».

« Moi ce que je trouve déjà bien c'est qu'ils ne sont pas dans la rue, on ne les lâche pas après l'école obligatoire ».

Bien qu'elles puissent être considérées dans une certaine mesure parfois déjà comme une voie stigmatisante :

« (...) on savait qu'à la rentrée elle avait une place au SEMO et puis ce que je ne savais pas c'est que c'est pris par le chômage au fait. Ça, ça m'a fait un peu bizarre, mais..., ouais ».

Dans la grande majorité, les parents restent des acteurs mobilisés pour l'échange des informations concernant les jeunes et collaborent largement avec les institutions :

« Ouais, donc il y a des profs qui étaient complètement, complètement mes alliés qui me téléphonaient, m'envoyaient des mails, quand elle ne venait pas et tout ça et d'autres qui ne disaient rien du tout. Et qui se justifiaient simplement quand ils mettaient de mauvaises notes, pis qui étaient indifférents, disons à ce qui se passait chez votre ado ».

« On était relativement présent, c'est-à-dire qu'on répondait aux enseignants quand ils nous signalaient les choses, quand ils pouvaient nous signaler les choses, etc. La psychologue, les profs, moi je les ai vus en tout cas ».

« Nous on a aussi dû aller de temps en temps à certaines séances. Donc on allait... On a chaque fois été à toutes les séances qu'on nous a demandé de venir, aussi bien moi que Madame, on est allé sans autre, toujours, toujours. Et puis pour autant... même ça, ça pas vraiment porté ».

« Pour pas qu'on nous reproche quoi que ce soit à ce niveau-là justement ».

Les mesures d'aide sont présentes dans chaque situation rencontrée, les parents sont donc preneurs des mesures issues des politiques sociales pour aider les jeunes en difficulté d'insertion. Il est reconnu que le rôle parental est mis à contribution par les institutions elles-mêmes. Cependant, la collaboration entre les parents et les professionnelles est, comme nous l'avons vu auparavant, inversement proportionnelle à l'âge des jeunes : plus les jeunes prennent de l'âge, moins les parents sont concertés. Or, il est remarqué que lors des entretiens, ces derniers souhaiteraient rester informés après la majorité des jeunes. En effet, un parent a souligné le fait que la société considère autonome les jeunes majeurs, mais qu'il en va d'une tout autre manière en réalité :

« Bon le problème, disons l'autre problème c'est la question de la majorité quoi. C'est complexe. Disons, moi qu'ils votent à 16 ans ou qu'ils votent à 18 ans, c'est très bien.... Mais que comme parents, on ne vous informe plus parce qu'ils ont passé 18 ans. On vous informe plus, alors ça, ça devrait être... Bon, ils font des efforts là-dessus. Ils demandent à ce qu'il y ait des choses signées, mais à mon avis cela devrait être beaucoup plus net ».

Il soulève alors le problème que l'on peut se poser vis-à-vis du rallongement de la période d'insertion professionnelle : si le rôle éducatif est sollicité face aux difficultés d'insertion de jeunes majeurs, il peut convenir en effet de conserver dans certaines situations qui le nécessitent, une collaboration avec les parents.

5.2.2 Perception des parents vis-à-vis des institutions scolaires et professionnelles

Si la majorité des parents interviewés souhaitent conserver un certain regard sur le parcours institutionnel de leurs jeunes, il convient d'apporter une nuance quant à l'importance effective qu'ils y accordent. Tout d'abord, les familles étant volontaires pour ce travail d'interview, il est normal de penser qu'elles soient ouvertes à la collaboration avec des intervenants extérieurs. Cependant, les témoignages vis-à-vis des institutions ont révélé que l'expérience des jeunes ne correspondait pas au rôle et aux résultats attendus par les parents :

« Ouais une espèce d'implication, parce que c'est compliqué l'adolescence. C'est pas en les renvoyant à la maison, en les renvoyant tout le temps. Ouais parce que la seule réponse c'est quand même l'exclusion. C'est quand même ça, c'est quand même le dernier recours d'un monde..., d'un monde qui... où tout est très émotionnel » !

« Et puis, ensuite, elle a fait le SEMO. Disons que le sentiment général était qu'on les occupait. Pour des choses qui étaient plus ou moins plaisantes ».

« Ils suivaient à distance, mais ils ne lui ont pas donné des adresses ou des conseils, même informer sur le statut de stagiaire, le statut d'apprentie ou ces choses-là ».

« Absolument ! Absolument..., ouais pis ça alors franchement ça m'a déplu quoi ! Parce que j'estime que j'élève mes enfants comme je le veux et pis si je leur impose certains trucs, elle est pas majeure, euh..., c'est encore moi qui décide ! Donc j'ai le droit de donner l'éducation que je veux à mes enfants. Et là j'avais l'impression qu'on rentrait euh... ».

« Bin du SEMO je trouve qu'ils se sont vite débarrassés de lui parce qu'il était pas assez obéissant. Donc de toute façon ils l'ont vite écarté finalement hein... Au SEMO il a pas fait si longtemps que ça, vu que... ».

Ils considèrent utiles les institutions pour leurs compétences techniques :

« L'avantage de l'OPTI et le SEMO, c'est qu'elle devait faire ses stages, elle devait faire ses téléphones, elle devait ELLE trouver du travail ».

Mais les avis sont plus modérés quant aux moyens effectifs mis en œuvre pour aider les jeunes à trouver des solutions :

« Mais moi je m'attendais plus à un encadrement qu'à une occupation, de la façon qu'on les occupait ».

« On les occupe, on occupe les gens au lieu de les former, au lieu de les encadrer, au lieu d'avoir des discussions, des petites discussions d'une heure. N'importe quoi ! Ça, c'est une histoire invraisemblable ! Alors qu'ils feraient mieux de moins les occuper, mais d'avoir un rapport, passé qu'une heure sur un travail, sur des travaux. C'est invraisemblable quoi ! Alors que ce serait tout "bénéf" pour tout le monde quoi ».

Ainsi si tous valorisent le terme d'occupation dans la communication avec les jeunes face au « ne pas rester à rien faire » pour justifier leur entrée dans une mesure, les attentes envers une solution d'insertion sont souvent déçues. Pour beaucoup, l'accompagnement correspond plus à un effet « placebo » sur les difficultés d'insertion, mais ne les solutionne pas. Il apparaît que la confiance entre les parents et les institutions est fragile.

« Bin oui le soutien il est là, mais l'efficacité je l'ai pas trouvé... ».

« Même si je suis pas très convaincu par tout ce monde..., personnellement. Parce que bon, ils ont des compétences ! Je dis pas, mais je pense que ça nous coûte beaucoup d'argent pour pas grand-chose (rire). Mais bref » !

« Ouais là c'était aussi une "cata". Ouais, je veux dire, il y a beaucoup de mesures que j'appelle des "mesurettes" parce que je veux dire euh... Il y met (pas) du sien on est d'accord, mais..., ouais ! J'ai pas trouvé que finalement ils soient capables de pouvoir faire quelque chose. Je dis pas plus qu'on a réussi nous vu qu'on a quand même des difficultés (rire). Mais ! Euh, ouais... pour finir, bin on l'a repris ».

« C'est rassurant ! Mais c'est vrai c'est ni l'OPTI, ni le SEMO qui ont trouvé les places, non plus ».

Nous remarquons qu'ils attendent en majorité que les institutions augmentent les possibilités d'insertion en proposant des solutions professionnelles. Une mise en contact, un pont entre les jeunes et le marché économique et un coaching individuel sont plus attendus par les parents qu'un programme d'atelier développant les compétences pratiques des jeunes et leur évolution dans un contexte professionnalisant. Les parents attendent prioritairement que les professionnels les aident à atteindre le résultat d'une solution professionnelle. Il y a une corrélation entre leurs difficultés et leurs attentes envers les institutions. Nous l'avons vu, les intervenants extérieurs sont considérés comme des soutiens potentiels de solution d'insertion professionnelle envers les jeunes. Leur rôle principal est donné par les parents et les attentes envers ceux-ci sont importantes, elles sont un soutien aux jeunes, mais aussi un soutien aux parents dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer dans leur autorité, leur disponibilité ou sur un plan financier.

Il est alors important de percevoir le rôle attendu par les parents vis-à-vis de l'intervention institutionnelle pour ne pas générer des frustrations quant à leurs propres objectifs éducatifs. Cela favorisera une meilleure complémentarité entre les institutions et les familles. Dans la plupart des réponses, nous observons qu'il y a en effet une forme de décalage entre les institutions et les attentes des parents créant une certaine défiance. Or, la considération des parents pour le parcours institutionnel des jeunes et le retour qu'ils en font peut influencer le sens que les jeunes donnent aux aides des politiques sociales.

Il conviendrait donc d'impliquer les parents dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes en collaborant plus étroitement avec eux. Par le biais de rencontres et d'échange avec les parents, les professionnels pourraient mobiliser les ressources parentales en fonction des valeurs et objectifs éducatifs véhiculés au sein de la famille (choix du métier, perception des compétences du jeune, difficultés et besoins du jeune). En rassemblant parents et jeunes autour d'une même table, il est possible d'apporter un espace de communication supplémentaire aux familles pour traiter de la situation d'insertion des jeunes, de leurs besoins et difficultés et du soutien qu'il serait possible de leur apporter tant du côté de la famille que des professionnels.

En prenant compte de l'influence parentale, il peut être possible d'insuffler un esprit de coopération avec la famille pour favoriser le parcours du jeune dans un projet d'insertion. En intégrant les stratégies éducatives des familles, l'effort d'accompagnement s'en trouverait renforcé par une meilleure cohérence entre le soutien des parents et celui des professionnels. Cela pourrait favoriser la convergence des conseils dispensés au jeune vers un objectif d'insertion qui fasse sens pour le jeune et qui prenne compte de ses aspirations et de son appartenance identitaire familiale.

5.3 Réseau social et professionnel

Si un aspect est resté le même d'une époque à l'autre, c'est qu'il est effectif que les relations sociales favorisent toujours l'accès à une place. Les parents interrogés ont pour la plupart cherché à activer leurs propres réseaux social et professionnel pour soutenir les jeunes dans leur recherche de place d'apprentissage. Pour ces familles, c'est essentiellement par ce biais que des solutions ont été trouvées :

« Disons qu'elle a une tante qui travaille à Manpower à Sion, et puis c'est elle qui lui a trouvé ce petit truc. Moi, je ne m'en suis pas mêlé en tout cas, ni le SEMO, ni rien. Elles ont trouvé donc ça, elle et sa tante, disons. Donc ça, c'était bien, pendant un mois elle a été faire les paquets à Sion, les paquets de Noël. Là, elle a vu d'autres gens, c'était un bon truc ça. Elle a bien aimé, voilà ».

« J'avais des amis qui travaillaient dans le graphisme. Parce qu'elle est assez douée pour tout ce qui est du dessin et j'ai essayé de la pousser là-dedans ».

« Grâce au réseau familial ! Pas du tout au (SEMO)... Grâce au réseau familial... ».

« (...) il y avait des gens que je connaissais qui avaient des garages à qui on avait demandé s'il pouvait faire un stage ».

« Mais avec l'OPTI, elle avait trouvé l'apprentissage aussi. Bon, c'est vrai qu'on était derrière, c'était un vétérinaire à Ville, c'est là où elle habite (avec la maman). J'avais causé avec la vétérinaire et ça s'est aussi mis comme ça ».

« Et là, elle a fait d'autres stages. Et puis tout à coup, je lui ai dit : "j'ai une amie qui est directrice dans un EMS. Écoute, je lui demande et puis ça te fait au moins un stage. Vu que tu dois déjà amener des stages pour pas être renvoyée non plus du SEMO, fais un stage". Elle a fait un stage et ça lui a plus en fait ».

« Ah oui, je pense que les places qu'elles ont eues, elles les ont eues avec nos recherches ».

« Elle est à la ville, parce que je travaille à la ville et pis que je l'ai un peu "pistonée" ».

Le lien de confiance est important entre les employeurs et les jeunes. Le fait de connaître le réseau social du jeune fournit une certaine garantie à l'embauche pour les employeurs.

L'accession à une place de travail est donc facilitée lorsqu'elle profite d'un réseau social ou professionnel des parents.

Il se peut que les conditions d'embauche en Suisse plus strictes que dans certains pays constituent un frein pour les patrons à engager des jeunes qui ne présentent pas tout à fait le profil souhaité (niveau scolaire, compétences, motivation) et encourir par la suite les risques de devoir accompagner des jeunes en difficulté durant l'apprentissage. Les patrons favorisent les profils qui fournissent une garantie du rôle éducatif des parents vers lesquels ils pourront se tourner en cas de problème. Il devient alors plus difficile de s'insérer pour ceux qui ne bénéficient pas des ressources sociales et professionnelles de leurs parents.

5.4 Le rôle de « passeur »

Entre les mesures sociales de l'État et les propres ressources des parents, la recherche d'Abitibi-Témiscamingue (Noreau, Dugré, Baron, Langlois & Guillemette, 1999) considère les liens intergénérationnels comme une dimension transversale à l'intégration des jeunes dans la société. Le récit d'expérience et la transmission de savoirs portés par des adultes auprès des jeunes sont un facteur essentiel à l'intégration des codes leur permettant de s'insérer socialement et professionnellement. Nous remarquons en effet que pour certaines situations, le tissu social (familial, amical, professionnel ou institutionnel), a permis des rencontres entre les jeunes et des adultes qui ont facilité l'intégration et le parcours du jeune :

« Ça heureusement, elle a gardé de très bons contacts avec une garderie... ça, c'est aussi bien parce que c'est quelqu'un de la profession qui peut lui parler. Elle s'entend très bien avec elle, donc elle lui a dit : » Après ton apprentissage, je t'engage » (rire).

« Ouais, alors là, elle est complètement en confiance avec cette dame et elle trouve aussi que ça marche beaucoup mieux ».

« Oui, elle a eu envie d'y retourner (psychologue), elle avait trouvé la personne qui l'entendait et qui l'écoutait et parlait avec. Et ça lui a fait beaucoup de bien et à nous aussi (rire) ».

Les passeurs ont un rôle bénéfique qui contrairement à la proximité affective du lien parent(s) - jeune peut prendre un angle d'approche plus détaché des enjeux émotionnels familiaux. Il complète ou crée ainsi un autre canal d'apprentissage lorsque la communication est bloquée au sein d'une famille. On peut tendre à penser que les jeunes sont demandeur de relations médiatrices lorsqu'ils sont dans une impasse. Nous l'avons vu auparavant, en cas d'absence de référence « adulte », un repli sur soi, la participation à une microsociété, prend trop d'importance et cloisonne le jeune dans son développement. La relation de confiance avec une référence adulte est donc un facteur positif favorisant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Les ressources sociales parentales et les mesures d'aide à l'insertion participent de ce point de vue là, à générer des rencontres positives entre jeunes et adultes. Cette notion des « passeurs » vient à mon sens compenser la perte des trajectoires collectives dispensées par la société de l'époque, à la faveur d'une individualisation des expériences. La spécificité grandissante des expériences nécessite donc de remettre du lien entre les générations pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle : un enjeu grandissant sous la notion de « cohésion sociale », que nous retrouvons dans les politiques sociales actuelles.

5.5 La cohabitation

« Il est possible de croire que les styles parentaux continuent d'avoir des répercussions sur le développement des jeunes adultes, plus particulièrement dans un contexte de cohabitation avec leurs parents » (Raymond, 2011, p.21).

« Un milieu familial qui favorise l'autonomie, stimule les capacités intellectuelles, garantit une relation marquée par la confiance et comporte des stratégies de conflits constructives, de même que des schémas d'attribution favorables, aura des effets positifs sur les enfants qui s'y développent ». (Häfeli & Schellenberg. 2009. p.58).

En tenant compte du rallongement du temps de passage à l'âge adulte pour les jeunes qui éprouvent des difficultés d'insertion professionnelle, il est naturel de penser que le rôle éducatif des parents est également sollicité plus longuement. Les parents se retrouvent à devoir soutenir leurs enfants en étant à côté d'eux sans être non plus trop proche. Face au besoin d'indépendance et de la frustration parfois ressentie par les jeunes de ne pas pouvoir y accéder, les parents doivent gérer avec finesse leurs encouragements, conseils ou mises en garde sans étouffer le jeune ou le déresponsabiliser.

5.5.1 Rôle parental et stratégies éducatives

Dans ce chapitre, nous découvrons les points de tension qui influencent les stratégies éducatives. Le rôle parental est pris dans une recherche d'équilibre entre le contrôle sous pression des exigences d'insertions professionnelles et sociales des jeunes et le rapport à l'affectif. L'équilibre est fragile et s'appuie, nous l'avons vu, sur les croyances des parents liées au passage à l'âge adulte d'une part et du lien affectif d'autre part.

« Des tensions peuvent cependant exister lorsque le thème central de la communication entre les parents et les jeunes adultes tournent autour des obligations réciproques (Cicchelli, 2001). Les jeunes adultes tout comme les parents souhaitent que leur relation ne soit pas uniquement instrumentale. Effectivement, les parents peuvent être considérés comme des pourvoyeurs inconditionnels par leurs jeunes adultes et les jeunes adultes comme les générateurs d'un capital éducationnel par leurs parents » (Cicchelli & Martin, 2004, cité dans Raymond, 2011, pp. 22-23).

L'intervention des parents dans le sens de l'insertion professionnelle soulève toute la difficulté à motiver les jeunes adultes qui ont subi des échecs. C'est un rôle nécessaire, mais qui génère des conflits étant donné qu'il est souvent porteur de principes moraux liés au travail (obligations, règles, obéissances, respect du cadre), qui se heurtent aux besoins d'indépendance des jeunes : « La relation parents-enfants devient ainsi l'objet d'une négociation ; le désir d'indépendance des jeunes, en période de rétrécissement économique, ne pouvant alors se développer qu'au sein de la famille » (Plomb, 2005, p. 263).

Il reste important que le rôle éducatif des parents ne soit pas détaché d'une considération affective envers le jeune. Une relation basée uniquement sur le contrôle ou la moralisation génère rapidement une tension relationnelle avec les jeunes. À l'inverse, prioriser les désirs des jeunes favoriserait une demande qui s'autorise du droit en soi. Nous l'avons vu, l'urgence d'insertion suscite dans ce sens une pression supplémentaire sur le rôle éducatif des parents :

« Pourtant j'étais derrière pour l'aider à s'inscrire au chômage. Elle disait toujours : oui, oui, mais il y avait rien qui se faisait. Elle cherchait aucune place, elle cherchait rien. Et tout d'un coup elle a décidé de s'occuper d'une petite fille et là elle a eu de la chance, elle a trouvé une

place de babysitting. Mais ça c'était six mois après hein ! Alors ça fait des conflits, c'est ça qui est moche ».

« J'ai essayé de pousser pour qu'il aille, pis il poussait dans l'autre sens. Pis au bout de plusieurs minutes j'étais blanc comme un linge parce qu'à 16 ans il commence aussi à avoir beaucoup de force donc euh... ».

Cette pression des impératifs professionnels vient alors s'ajouter aux conditions d'accession à l'autonomie au sein du foyer. Le rôle éducatif des parents devient témoin d'une part du cadre à la maison et d'autre part de ce qui relève des conditions d'insertion professionnelle. L'un et l'autre cumulé peuvent fragiliser la considération des parents vis-à-vis de l'autonomie du jeune, et générer ainsi davantage de tension au sein du foyer.

« Pas grand-chose, elle sait comment ça fonctionne, donc si elle arrive à me filler un coup de main, euh..., elle le fait volontiers d'elle-même. Genre, un coup d'aspi, sortir le chien, descendre la poubelle..., enfin des trucs euh... basiques. Elle le fait volontiers d'elle-même, elle ronchonne à chaque fois, mais ça c'est... voilà » !

« Alors ça, je leur ai dit déjà : vos chambres, c'est vos chambres. Je veux plus les voir, mais s'il vous plaît, la cuisine ou le salon, non ça c'est..., j'aimerais bien que... ».

« Il ne voulait rien savoir ! On lui demandait juste de changer un peu son rythme. Je lui ai dit : "Je te demande pas de te lever à 6 heures, mais lève-toi à 9 heures le matin déjà commence par euh..." ».

« Qu'il mette la table ! Je lui dis : "Tu peux te lever un peu avant, tu mets la table. Un coup d'aspirateur..." ».

« Alors là, l'année elle a été vraiment pénible, pénible. Et puis on en a été arrivé à que..., vu que bin..., voilà... On a dit : "Bin maintenant X, nous on n'a..., tu nous donnes plus d'autres choix, on te met à la porte". Pis de toute façon maintenant il avait 18 ans. Qu'il voulait pas travailler. En espérant qu'il y ait de nouveau un déclic de sa part hein ! Je veux dire, parce que c'est quand même un acte fort quand tes parents finissent par mettre à la porte leur enfant ».

La période d'insertion vient donc s'ajouter aux enjeux éducatifs parentaux. Elle met en exergues les points de tensions relationnels, où les parents s'en tiendraient uniquement à ce qui doit être fait, et les jeunes à s'attacher seulement à ce qui peut être donné de la part des parents. Le passage à l'âge adulte, conditionné par la norme du statut professionnel, augmente la pression sur le rôle parental dans la considération de l'accès à l'autonomie des jeunes. En effet, les critères de considération du statut d'adulte ne sont pas toujours concordants et peuvent se trouver même en contradiction : *« bien que des jeunes adultes puissent se sentir autonomes, cette opinion n'est peut-être pas partagée par leurs parents qui utilisent d'autres critères pour définir ce qu'est l'autonomie. Nelson et al. (2007) affirment d'ailleurs que les parents et les jeunes adultes n'accordent pas le même poids aux critères définissant la maturité psychologique, ce qui comprend aussi l'autonomie »* (Raymond, 2011, p.78).

Les jeunes souhaitent gagner en liberté et en indépendance ce que les parents conditionnent à la responsabilité, l'autorégulation et l'apprentissage des règles sociales (horaires, respect et politesse). Alors que les jeunes veulent se distancer du regard parental, sentir que leurs parents leur font confiance et avoir plus de liberté. Ce qui est appelé « autonomie » par les parents, ne concorde pas toujours avec ce que les jeunes appellent « indépendance ». Cela

semble à priori égal, mais la nuance est de taille et constitue une différence importante à clarifier :

« (...) il me dit : "Ouais maman tu me donnes plus mes dix francs par semaine". Parce que..., ou par mois. Non, c'était dix francs par mois à l'époque quand il était plus petit. J'y fais : "Mais je m'excuse X, mais t'as 16 ans, t'es capable d'aller travailler, de gagner un peu d'argent". J'ai dit : "Moi, maintenant que tu es à l'arrêt, je touche même plus les allocations familiales. Donc j'ai encore largement moins chaque mois parce que tu veux ni faire un apprentissage, ni même pas travailler au moins pour ton argent de poche, je vois pas de raison"! X : "Ha je savais pas...". Mais ça, ça lui a donné quand même à réfléchir parce qu'il a été quand même faire la tondeuse. Donc y a quand même de temps en temps... ».

« Moi c'est vite vu (chez le papa), si elles ne mettent pas la table, je vais chercher mon assiette, je mange et puis je m'en fous quoi. Je vais pas..., voilà, je vais pas rentrer dans ce jeu de : "je fous rien, je suis le pacha" ».

Un rapport égalitaire s'apparentant aux conditions relevées dans la culture du Danemark, qui ne l'oublions pas est favorisé par une logique étatique concordante à la norme culturelle, reste un exercice difficile. L'importance de faire exister la réalité des parents aux yeux des jeunes pour qu'ils s'adaptent à l'environnement, nécessite l'accès à un canal de communication qui explique plutôt qu'impose pour ne pas susciter une réaction négative générée par les impératifs de développement identitaires des jeunes, mais favorise une relation de confiance réciproque.

« Mais même quand on va pas dans son sens et puis qu'on discute bien, on peut lui faire une ou deux remarques, il y a pas de souci, on a des discussions, c'est impressionnant, c'est super. Mais si ça commence par : "t'as fais ci ? T'as fait ça ?" Ca s'est foutu (rire) ! Il faut pas commencer une discussion où ça ira pas dans son sens en fait. On peut quand on a commencé à bien discuter ne plus aller dans son sens pendant la discussion, y a pas de soucis. Mais il ne faut pas commencer par quelque chose qui ne va pas ».

5.5.2 Soutien affectif et distance relationnelle

L'application de règles et d'un cadre par les parents au sein du foyer est porteuse d'interaction permettant aux jeunes l'apprentissage de la subjectivisation. Soit leur capacité à faire coexister leur réalité à une autre ou à un contexte commun leur permettant de se construire en fonction d'un/des « autre/s » et non seulement en fonction de leurs propres désirs. Ce développement identitaire au sein de la famille est favorisé par des espaces de négociations qui dépendent d'une proximité relationnelle et affective. Or, la plupart des familles interrogées ont connu des événements (divorces, décès d'un parent, stress au travail) difficiles à vivre et qui ont eu des répercussions importantes sur chaque membre. Il est donc important de les considérer parce qu'elles ont notablement influencé les liens affectifs et les espaces de communication :

« Bon après, il y a eu un élément marquant quand même, c'est le décès accidentel de sa mère ».

« Bon, moi j'étais peu accessible aussi ! J'étais surbooké par le boulot et tout ça... ».

« Je n'arrivais pas parce que je rentrais trop tard. Non, je n'ai pas du tout été héroïque de ce côté-là ! Je ne me plains pas, c'est normal. Normal, disons que quand on est seul parent c'est difficile quoi. Parce qu'on ne voit rien, on voit rien, on voit rien de ce qui se passe ».

« Parce que je me suis séparée de son papa récemment ».

« D'autant plus qu'elles en ont besoin... Elles en ont plus besoin qu'il y a quelque temps suite à la séparation d'avec leur papa aussi. Parce que ça été quand même aussi une période, où il y eut l'arrêt de l'apprentissage, il y a eu la séparation avec leur papa, y a eu..., ça a fait un peu beaucoup quoi » !

« Et pis il y a eu la séparation des parents et ça a tout compliqué ».

« Oui c'est vrai que la séparation, il y avait beaucoup pour elle et elle sortait pas ses choses. Elle les sortait par d'autres moyens quoi. Elle se faisait du mal, des choses comme ça. Elle était agressive. Ouais, elle a complètement tourné. Oui je pense que ça (le divorce,) c'est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase je dirais ».

« Parce que voilà, je me retrouve un peu toute seule... Ouais, c'était un petit peu difficile sans vouloir en revenir à la séparation, mais pour dire j'ai eu beaucoup de mal. Alors savoir comment j'ai géré je m'en rappelle pas (rire) ».

« Au début, j'étais totalement absent pendant plusieurs mois. Et après quand elle a commencé à avoir ces problèmes, j'ai essayé d'être plus présent. C'est après ça que j'ai été plus présent et que j'ai compris que j'avais pas joué mon rôle pendant une bonne année. Donc c'était plus madame qui avait tous les rôles en fait ».

Nous remarquons dans le matériel récolté que les rôles parentaux sont souvent dissociés et que c'est principalement les mères qui sont détentrices du rôle de soutien affectif, les pères intervenant de manière plus cadrante. L'absence d'un parent va donc constituer une difficulté supplémentaire dans une recherche d'équilibre du rôle parental.

« Oui ! Voilà on discute entre nous, pis des fois on n'a pas forcément la même vision, mais on accorde nos violons quand même. Et pis, elle a quand même, elle est plus... Ouais, je dirais qu'il est plus à l'écoute de sa maman, elle trouve mieux le chemin pour lui causer que je ne sais le faire. Moi je suis plus... Ouais ! Je vais direct et puis... ».

« Lui (le papa) est vachement plus euh..., strict. Ouais, ouais largement. Les choses elles se disent une fois avec lui, elles ne se répètent pas (rire) ».

Nous observons également que les parents peuvent faire appel à un soutien psychologique pour les jeunes lorsqu'ils éprouvent des difficultés à apporter un soutien affectif ou que la communication est fragilisée. Ils montrent une certaine ouverture par rapport au suivi psychothérapeutique, du moment où les conditions de développement ne sont plus rassemblées et que les jeunes adoptent un comportement déviant. Lorsque la communication n'est plus assez importante ou rendue plus difficile, une aide extérieure est donc souvent bien accueillie par les parents et peut constituer un soutien non négligeable pour les jeunes.

« Moi il faut que je sois... Bon maintenant on est en train de discuter, il faut qu'elle aille voir quelqu'un d'autre. Ça fait deux ans qu'elle a plus vu personne, mais disons, un adulte avec qui elle peut parler quoi ! Il y a sans doute des choses pas réglées encore ».

Ces événements ont donc participé à un moment ou à un autre à fragiliser la communication entre les parents et les jeunes, impactant ainsi sur les conditions favorables à la période du passage à l'âge adulte. Les difficultés matrimoniales sont venues s'ajouter aux impératifs d'insertion des jeunes accentuant la difficulté pour les parents de percevoir et de dissocier les difficultés des jeunes et leur besoin d'indépendance :

« Oui on a eu l'impression de moins les connaître, de moins les cerner, de moins ressentir les choses, leur tristesse, le fait qu'elles s'enfoncent. Et puis on se dit : "ouais c'est l'âge...". On se dit qu'elle grandit, elle a plus envie de se confier à nous, ou moins... Elle prend de la distance avec ses parents, c'est normal. Et puis après on remarque que c'était juste pour nous protéger de certaines choses et puis en s'en veut de pas avoir vu ça ».

5.5.3 Adaptations et évolutions des stratégies parentales

Nous l'avons vu à travers le chapitre sur la communication et la distance relationnelle, le temps dont jouissent les parents pour accompagner les jeunes est un facteur important pour exercer leur rôle éducatif. En prenant du recul sur leur propre rôle, la plupart des parents donnent une grande importance à leur disponibilité envers les jeunes.

Lorsque les parents ne bénéficient pas suffisamment de temps, ou la relation est fragilisée, les injonctions ont tendance à être plus contrôlantes et moralisantes. Le temps à disposition des parents contribuerait à une approche plus empathique des problèmes des jeunes et à un meilleur soutien affectif favorisant ainsi la convivialité au sein du foyer. En effet, nous remarquons que pour les parents interrogés, le facteur essentiel pour réguler la relation avec les jeunes et ce qu'ils ont ou veulent améliorer se trouve dans l'augmentation de leur présence et de leur capacité d'écoute pour les jeunes :

« Voilà, maintenant j'ai pris ma retraite..., justement pour pouvoir être là ».

« Donc maintenant j'ai beaucoup plus de temps, depuis peu je suis à la retraite... Mais ça on va prendre ensemble, calmement... Ensemble d'abord, pis après..., pour petit à petit passer les choses. Mais voilà, on n'est pas sorti de l'auberge ».

« Même en restant là maintenant, comme maintenant je suis là 24 heures sur 24 quasiment. Voilà je vois un petit peu mieux, on peut se détendre. C'est beaucoup plus simple. On arrive à parler. Mais cela tient qu'à moi. Elle, elle est aussi assez sous pression, mais disons, mais simplement d'avoir le temps, ça change tout. Ha ! c'est génial » !

« Dans ma façon d'être avec elle ? Dans l'éducation par forcément, mais je suis quand même un tout petit peu plus à l'écoute en fait..., de ce qui se passe. Pour essayer..., vaut mieux guérir que prévenir quoi. J'y arrive pas forcément... Mais j'essaie d'être plus à l'écoute...».

« Je préfère que mes filles prennent 10 minutes à me dire ce qui va pas que de..., qu'elles gardent ça pour elles, pis que ça leur chiffonne ».

« Oui je veux dire, le... L'important c'est le lien... Plus que l'autorité ! Parce que l'autorité..., je veux dire... L'autorité on la met de côté parce que de toute façon, il l'a prouvé à tout le monde qu'il n'obéissait pas ! Donc euh, on va plus s'énerver là-dessus. Je veux dire euh..., si ce n'est t'as coup que si on voit qu'il exagère... ».

« (...) maintenant, elles savent qu'on est là les deux et qu'on est là pour les accompagner. Mais c'est vrai que c'était plus leur maman qui a pris ».

Pour toutes les familles interviewées, les difficultés d'insertion ont créé des tensions dans la relation, parfois déjà existantes. Les exigences de l'insertion professionnelle s'ajoutent au devoir éducatif, augmentant ainsi les enjeux de la cohabitation. La pression engendrée par les échéances normées de l'insertion professionnelle est bien ressentie au sein des relations parent(s) - jeune. Les parents portent le « devoir » d'orienter les jeunes vers un statut reconnu. Ce devoir est cependant plus facilement endossé lorsqu'eux-mêmes bénéficient de temps et d'espace de discussion avec les jeunes. Malgré les conflits, une communication rationnelle et

empathique permet, tant aux parents qu'aux jeunes, de chercher d'autres manières de fonctionner. Les parents interviewés ont tous d'une manière ou d'une autre cherché à faire évoluer leurs pratiques en considérant leurs diverses expériences dans la relation avec leurs jeunes.

6. Conclusion

Plus les croyances et les valeurs sont fortes et la part de subjectivisation est faible, plus les rapports parent(s) - jeune peuvent être conflictuels. La convivialité est une notion importante qui favorise un contexte familial soutenant et motivant pour les jeunes. On peut prétendre alors à dissocier les injonctions dues à la pression d'une insertion professionnelle, du soutien affectif des parents. Dans une période de rupture, plus la pression des impératifs temporels et de l'accession au statut professionnel est forte, plus la trajectoire des jeunes semble en effet déviante. Si l'intervention des parents s'axe trop sur le contrôle et la moralisation, les conflits risquent d'être plus fréquents. À l'inverse, les jeunes ont besoin d'une présence et d'un soutien parental leur permettant de comprendre et apprendre de manière rationnelle des limites et des contraintes extérieures à leur seul besoin. Ils pourront ainsi considérer de manière plus évidente les conditions d'adaptations nécessaires à l'objectif d'une insertion.

Un point important à relever également est la différence d'expérience des parents par rapport à leur époque et celle que vivent les jeunes actuellement. Les parents s'appuient sur des représentations qu'ils doivent adapter et parfois ne comprennent pas les freins et le peu d'entrain à trouver une solution professionnelle des jeunes. Ce qui avant représentait une forme d'accès à l'indépendance pour les jeunes, les difficultés actuelles qu'ils rencontrent ont tendance à générer chez eux une certaine désillusion et une image négative du monde du travail. Ils cherchent alors leur indépendance à travers d'autre espace de développement personnel (loisirs, cercles d'amis, consommation) leur donnant plus facilement satisfaction.

Le glissement de la société vers la pleine activité fait porter une plus grande responsabilité sur les individus, et génère automatiquement une plus forte pression sur le rôle de soutien des parents à l'intégration des jeunes dans la société. Cette pression se répercute dans leurs relations avec les jeunes, créant ainsi des tensions importantes. Lorsque ces derniers ne trouvent pas de solution, les mesures de transition apportent un soutien aux parents en ne laissant pas les jeunes dans une période d'inactivité. Seulement, au premier soulagement des parents pour l'activité dispensée par les mesures d'insertion professionnelle, peut s'en suivre une certaine désillusion : les programmes d'accompagnement suivent principalement une logique d'activation des bénéficiaires dispensée par les politiques sociales qui fait échos aux règles du marché. Les jeunes qui rencontrent des problèmes d'insertion peuvent trouver au sein de ces mesures les mêmes difficultés qu'ils éprouvent dans leur parcours personnel et ne trouvent alors pas plus de solutions. Les parents témoignent de leur déception face au principe d'exclusion dont peut faire preuve le système d'aide et reprochent un manque au niveau d'un accompagnement plus individuel.

En permettant aux parents de conscientiser les conditions de l'insertion professionnelle actuelles, il est possible d'améliorer la situation des jeunes. Cela représente un point important pour les professionnels de l'éducation dans l'accompagnement des jeunes en rupture. Amener les parents à assimiler les conditions actuelles et les difficultés que peuvent rencontrer les jeunes dans le passage à l'âge adulte et favoriser leur rôle de soutien affectif permettra de maintenir une relation conviviale et soutenance. En intégrant les parents au processus d'insertion et en leur permettant d'apporter leurs idées et ressources en collaboration avec les professionnels, il est possible à mon sens d'améliorer le soutien dispensé aux jeunes. Les difficultés d'insertion professionnelle poussent les parents à adopter un style éducatif plus coercitif. Il est important pour les professionnels de l'insertion de considérer cet aspect et d'aider les parents à utiliser plus souvent un style structurant favorisant le soutien affectif, sans négliger toutefois la définition de limites claires et constructives.

Les institutions sont principalement axées sur les jeunes, mais il est important de considérer les attentes des parents et le rôle qu'ils donnent aux institutions en fonction de leurs propres objectifs éducatifs. Cela peut aider à diminuer les frustrations en favorisant les espaces d'échange pour énoncer les points de travail de l'accompagnement parfois différents des attentes des parents. Par exemple : difficulté d'autorité - attente de cadre, difficulté soutien affectif - attente de soutien psychothérapeutique, difficulté à responsabiliser le jeune - attente de communication.

Les parents ont souvent les solutions, mais n'arrivent pas toujours à les appliquer dans leur quotidien. Il peut être utile de les aider à conscientiser leurs bonnes pratiques. Les ressources parentales au niveau de leurs disponibilités et de la mobilisation de leur réseau social sont importantes pour aider les jeunes à trouver une place de travail. Les mesures d'insertion peuvent être un appui dans le rôle de l'apprentissage de compétence, de formation scolaire et de transmission de connaissance. Ils peuvent en outre, par un regard extérieur, jouer un rôle médiateur en validant les bonnes pratiques et encourager la mobilisation des ressources parentales pour soutenir les jeunes dans le processus d'insertion et la cohabitation.

Nous l'avons vu, il est donc crucial que les jeunes et leurs parents aient des espaces temporels de discussion. La disponibilité des parents n'étant parfois pas évidente par le fait de leur propre activité, il peut être d'autant plus difficile de construire une communication positive avec les jeunes face à leurs besoins de distanciation pour se construire (qui ne sont par ce fait, pas toujours à l'écoute). Les correspondances favorables aux échanges sont en effet difficiles lorsque les parents sont eux-mêmes pris dans les contraintes d'une place de travail, de difficultés conjugales, d'une situation monoparentale ou de problèmes de santé.

En effet, il convient de considérer les fractures relationnelles créées par un événement difficile venant s'ajouter aux enjeux du passage à l'âge adulte. Cela a tendance à augmenter la distance relationnelle avec les jeunes déjà présente à cette période. Elle peut fragiliser les ressources parentales telles que leur disponibilité et la qualité d'écoute. Avec un risque d'une intervention éducative de leur part axée essentiellement sur les aspects pratiques relevant des obligations des jeunes. Et de la part des jeunes, des sollicitations principalement orientées sur les aspects matériels dont ils disposent à travers leurs parents.

Lorsque la relation est trop conflictuelle avec les parents, les jeunes ont besoin de trouver d'autres références adultes pour faciliter leur insertion et le passage à l'âge adulte. S'ils ne bénéficient pas de relation de confiance avec des adultes, ils peuvent rester dans une micro société des jeunes, et stagner dans une forme d'immaturité.

6.1 Limites de l'étude

C'est modestement qu'il convient de prendre en compte les résultats obtenus par rapport à la taille de l'échantillonnage. Il conviendrait naturellement pour renforcer les résultats de constituer un panel plus large d'interview. À mon sens, il est également nécessaire de s'interroger sur la différence de relation parent(s) - fille et parent(s) - fils. Il est en effet possible que les relations puissent être différentes en fonction du genre. Une seule famille interrogée concernait une relation parents-fils. Il m'a semblé que les réactions des filles ou des garçons généraient à mon sens des différences dans les problématiques relationnelles qu'il serait opportun de mettre en lumière.

Il reste à considérer également la limite de l'étude en fonction de ce qu'induit le double sens d'une influence parent à enfant et vice-versa. Dans quelle mesure, les jeunes influencent-ils leurs parents, qui apprennent ainsi des jeunes pour incarner leur rôle éducatif ? Les réactions

des jeunes modifiant dans l'autre sens l'intervention des parents. En effet selon Montandon et Sapru (2002, p. 127) : « *la transmission culturelle ne se fait pas à sens unique ; les enfants, non seulement reconstruisent les valeurs et les savoirs transmis par les parents, mais introduisent des éléments culturels nouveaux qu'ils injectent dans la famille* ».

7. Références bibliographiques

(1984). *L'éducateur et l'approche systémique: manuel pour améliorer la pratique de l'éducation*. 2e éd., rev. et augm. Paris : UNESCO.

Berclaz, M. (2010). *Le rôle des employeurs dans la réinsertion professionnelle*. Chavannes-Lausanne : Institut de hautes études en administration publique (IDEAHP).

Felder, D. (2011). *La prise en charge des « jeunes en rupture » : un état des lieux*. Genève : RESSOURCES.

Gavray, C. (2012). Approche historique et sociologique de la jeunesse. *L'Observatoire*, 74, 5-12.

Häfeli, K., Schellenberg, C. (2009). *Facteurs de réussite dans la formation professionnelle des jeunes à risque*, Berne : Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP).

Jouan, M., Laugier, S. (2009). *Comment penser l'autonomie: Entre compétences et dépendances*. Paris : Presses universitaires de France.

Kellerhals, J., Montandon, C. (1991). *Les stratégies éducatives des familles*. Genève : Delachaux et Niestlé.

Montandon, C. & Sapru, S. (2002). L'étude de l'éducation dans le cadre familial et l'apport des approches interculturelles. Dans P. Dasen & C. Perregaux (Dir), *Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation* (pp. 125-145). Bruxelles : De Boeck Supérieur.

Noreau, P., Dugré, S., Baron, M., Langlois, D. & Guillemette, D. (1999). *L'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en Abitibi-Témiscamingue*.

Paugam S. (2007). *Repenser la solidarité, L'apport des sciences sociales*. Paris : Presses universitaires de France.

Plomb, F. (2005). *Faire entrer le travail dans sa vie*. Paris : L'Harmattan.

Ramos, E. (2003). *Rester enfant, devenir adulte*. Paris : L'Harmattan.

Raymond, C. (2011). *La cohabitation des parents et de leurs jeunes adultes : perception de la relation parents-jeune adulte et de la satisfaction conjugale des parents* (Thèse de doctorat). Laval : Université de Laval, Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Singly, F. (2003). *Libres ensemble. L'individualisme dans la vie commune*. Paris : Ed. Nathan

Van De Velde, C. (2008). *Devenir adulte : Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses universitaires de France.

Van de Velde, C. (2015). *Sociologie des âges de la vie*. Paris : Armand Colin.

Internet :

Secrétariat d'État à l'économie. (2017). Récupéré de <https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Arbeitslosenversicherung/arbeitslosenzahlen.html> (22.02.2017)

Office fédéral de la statistique. (2016). *Indicateur de la législature : Taux de chômage des jeunes*. Récupéré de <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/themes-transversaux/monitoring-programme-legislature/indicateurs/taux-chomage-jeunes.html> (14.12.2016).

Canton de Vaud (2016). Mesures de transitions 1. Récupéré de <http://www.vd.ch/themes/formation/orientation/formations/transition-1/mesures-t1/> (14.12.2016)

Compléments bibliographiques non cités :

Eckmann, M., Bozmann, C. & De Rahm, G. (1994). *Jeunes sans qualification : trajectoires, situations et stratégies*. Genève : Les Editions IES.

Fiaux, V. (2014). *Mesures d'éducation spécialisée en vue de l'insertion professionnelle pour des jeunes en difficultés : Quelles postures professionnelles ?* Lausanne : Haute école de travail social et de la santé.

Goyette, M., Pontbriand, A. & Bellot, C. (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté*. Québec : Presses de l'université du Québec (PUQ).

Jeanneret, S. (2008). *L'attitude des jeunes lors de leur processus d'insertion professionnelle*. Lausanne : Haute école de travail social et de la santé.

Rollier, S. (2015). *Quel parcours d'insertion professionnelle après une formation initiale avec l'appui de l'AI ?* Lausanne : Haute école de travail social et de la santé.

Sacchi, S., Salvisberg, A. (2011). L'évolution du marché du travail pour les jeunes entrant dans la vie active. *La Vie économique. Revue de politique économique*, 2011, 4, 31-34.

Schehr, S. (1999). *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*. Paris : Presse Universitaire de France.

Walker, J. (2010). *Programme d'insertion socioprofessionnelle et après ?* Lausanne : Haute école de travail social et de la santé.

Internet :

Euronews. (2013,). *Europe, le fléau du chômage des jeunes*. Récupéré de <http://fr.euronews.com> (28.05.2013)

8. Annexes

8.1 Questions d'entretien

Quel parcours a suivi votre enfant ?

Quelle est sa situation actuelle ?

Quelles sont les causes selon vous de cette situation ?

Que pensez-vous des aides institutionnelles et étatiques présentes actuellement ? Quel est votre avis sur les mesures d'insertion (utile, pas utile) ?

Et du marché du travail actuel ?

Avez-vous des contacts avec les instances publiques (chômage, RI, AS, éducateurs) concernant la situation de votre enfant ?

Quelles pourraient être les améliorations du système actuel selon vous ?

Quel aide de l'État perçoit-il ou percevez-vous ?

Quels sont ses difficultés et ses besoins pour s'insérer ?

Qu'est-ce qui est important au niveau de la personnalité pour s'intégrer au monde du travail ?

Selon vous quelle est sa responsabilité dans sa situation ?

Comment l'aidez-vous (financier, réseau social) ?

Quels conseils pouvez-vous lui donner ? En fonction de votre propre expérience du travail ?

Ses difficultés d'insertion sont-elles un sujet de conversation fréquent avec lui/elle ?

Dans votre relation parent-jeune percevez-vous des changements dus à la sa situation depuis la sortie de l'école ?

En parlez-vous en intimité avec votre conjoint ? Quel est le thème principal ou le souci principal ? Comment se déroulent ces discussions ? Avec quels constats ? Avec quelles mesures familiales ?

Les rôles père et mère sont-ils différenciés ?

Que lui demandez-vous à la maison ? Tâches, règles ? Comment réagit-elle/il ?

De quelle manière intervenez-vous lorsque son comportement dépasse les limites ?

Quel message souhaitez-vous lui donner pour réussir ?

8.2 Page d'information aux parents

TRAVAIL DE RECHERCHE

Dans le cadre de la Haute École de Travail Social de Genève (HETS)
Pour le mémoire de fin d'études : éducateur social

Informations destinées aux personnes participant au travail de recherche
--

Madame, Monsieur,

Je suis étudiant à la Hets à Genève en filière d'éducateur social. J'ai terminé ma formation d'éducateur en 2014 et je dois finaliser mon travail de mémoire pour obtenir mon diplôme. Je travaille actuellement à la Mobicat à Renens en accompagnant des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle.

La question de ma recherche est directement liée à la problématique des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle : « La situation de difficulté d'insertion vécue par les jeunes a-t-elle des répercussions sur les relations parents-enfants ? »

Elle a pour objectif de répondre aux questions ci-dessous, qui me permettront de mieux comprendre les enjeux d'une situation de difficulté d'insertion professionnelle sur la relation parents-jeunes adultes.

- Quel est le rôle joué par les parents pour accompagner les jeunes dans cette situation ?
- Quelles sont les répercussions sur leurs pratiques éducatives ?
- Les parents s'adaptent-ils à cette situation et comment ?

Suite aux discussions avec mon entourage, je me permets de vous solliciter dans le but de vous demander si vous seriez d'accord de participer à cette étude. Si vous êtes directement concernés, vous seriez pour moi une précieuse source de renseignements. Vous êtes bien entendu entièrement libre d'accepter ou de refuser et vous pourriez à tout moment revenir sur votre décision.

L'entretien se déroulera dans une fourchette de temps allant de 20mn à 1 h au maximum. Il sera enregistré par une application d'enregistrement vocal à l'aide de mon smartphone dans le but de retranscrire vos propos tels quel. Le fichier d'enregistrement sera détruit dès la fin de mon travail de recherche.

Si vous acceptez de participer, vous signerez un formulaire qui confirmera votre accord (consentement éclairé). Lors de l'entretien, vous serez en tout temps libre de refuser de répondre à certaines questions si elles vous dérangent.

Les données recueillies dans le cadre de cette recherche seront analysées de manière exclusivement anonyme et pourraient éventuellement faire l'objet d'une publication dans une revue professionnelle.

Je vous remercie de votre attention et je reste naturellement à disposition pour toute information complémentaire.

Boris Brechbühl

8.3 Fiche de consentement éclairé

Travail de recherche

Dans le cadre de la Haute École de Travail Social de Genève (HETS), pour le mémoire de fin d'études en travail social.

Formulaire de consentement éclairé pour les personnes participant à la recherche

Le (a) soussigné(e) :

- Certifie être informé (e) sur le déroulement et les objectifs de la recherche ci-dessus.
- Affirme avoir lu attentivement et compris la page d'information, à propos de laquelle il (elle) peut poser toutes les questions qu'il (elle) souhaite.
- Est informé du fait qu'il (elle) peut interrompre à tout moment sa participation à cette recherche sans aucune conséquence.
- Accepte que les entretiens soient enregistrés, puis transcrits anonymement sur un document.
- Est informé (e) que les enregistrements seront détruits à la fin du travail de recherche.
- Consens à ce que les données recueillies soient éventuellement publiées dans des revues professionnelles, l'anonymat de ces données étant garanti.

Le (la) soussigné(e) accepte donc de participer au travail de recherche mentionné dans l'en-tête.

Date :.....

Signature :.....

Boris Brechbühl